

# Compesières, parcelle agricole au nord de l'église Saint-Sylvestre

## Rapport des campagnes de fouilles 2015 et 2016

---

Isabelle Plan, Marion Berti, mai 2017



## **Table des matières**

<b>1. Fiche technique</b>	<b>5</b>
<b>2. Connaissances historiques et archéologiques du lieu</b>	<b>6</b>
2.1 Bref historique du lieu	6
2.2 Données archéologiques connues	7
<b>3. Données de base</b>	<b>10</b>
3.1 Contexte de l'intervention	10
3.2 Objectifs des campagnes de fouilles 2015 et 2016	11
<b>4. Méthode et documentation</b>	<b>11</b>
4.1 Documentation	11
4.2 Déroulement des interventions	11
4.3 Prospection géo-radar	11
<b>5. Stratigraphie</b>	<b>14</b>
<b>6. Description des vestiges</b>	<b>16</b>
6.1 Phase I, Epoque gallo-romaine	17
6.2 Phase II, Epoque médiévale	19
6.3 Phase III, Deux bâtiments de la fin du Moyen Age	23
6.4 Phase IV	36
6.5 Structures non phasées	39
6.6 Les traces d'exploitation agricole	40

<b>6.7 Sondages entre les ruraux</b>	<b>42</b>
<b>7. Bilan et interprétation</b>	<b>42</b>
<b>8. Le mobilier archéologique</b>	<b>45</b>
8.1 Les carreaux de poêle	45
8.2 La céramique	48
8.3 La terre cuite architecturale	48
8.4 Les monnaies	49
8.5 Les objets	49
8.6 Le verre	49
<b>9. Annexes</b>	<b>50</b>
9.1 Les données de terrain, de 2005 à 2016	50
9.2 Provenances des fragments de carreaux de poêle	52
9.3 Provenances et déterminations des monnaies	54
9.4 Provenances du petit mobilier	56
<b>10. Bibliographie</b>	<b>61</b>
<b>11. Crédits des illustrations</b>	<b>62</b>

## 1. Fiche technique

Site: Ba02-02

Adresse: 101 Route de Cugny, Compesières, Bardonnex, GE

Localisation: 2'498'196 / 1'112'036, Altitude 475m

Carte Nationale 1301

Parcelle 13854 (champ cultivé)

Propriétaire: commune de Bardonnex

Intervenants du Service cantonal d'archéologie : Marion Berti, Isabelle Plan

Collaborateurs extérieurs (entreprise Cuénod SA): alternativement Martial Limeres, Boris Paquet, Manuel Picara et José Texeira

Date des fouilles: 07.04 -28.10.2015 et 18.04 – 30.09.2016

Contexte de l'intervention: campagnes de fouilles (après sondages), en amont d'un projet de parking communal

Site déjà connu

Surface environ 400 m<sup>2</sup> en 2015 et 400m<sup>2</sup> en 2016

Abords d'un établissement rural gallo-romain puis d'un édifice religieux.

## 2. Connaissances historiques et archéologiques du lieu

Le dossier historique et archéologique du site de Compesières est conséquent. Il a été résumé dans le rapport de 2014 et est repris intégralement ici pour rappel.

### 2.1 Bref historique du lieu<sup>1</sup>

La première mention de Compesières apparaît dans les textes en 1270 avec la donation de l'église paroissiale par l'évêque de Genève Aymon de Cruseilles aux Hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem<sup>2</sup>. C'est également la date traditionnellement retenue pour la fondation de la commanderie de Compesières même si la présence de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem est attestée dans le diocèse de Genève depuis avant 1195. Si aucun édifice n'accompagnait l'église lors de sa donation, on sait qu'un premier bâtiment de la commanderie fut construit près du sanctuaire avant 1305, date à laquelle deux frères hospitaliers sont cités comme témoins dans un acte de vente<sup>3</sup>. Comme l'a écrit l'historienne Martine Piguet, l'évêque fit preuve de pragmatisme en favorisant l'installation d'un hospice à Compesières, non loin de Genève, sur l'un des itinéraires les plus fréquentés du Moyen Age, celui de St-Jacques de Compostelle, et d'une importante voie de communication avec le sud-ouest du diocèse.

Dès le 15<sup>e</sup> siècle on bénéficie, pour Compesières, de plusieurs sources d'archives<sup>4</sup>. L'une d'elles est constituée par les visites paroissiales effectuées par l'évêque de Genève ou son auxiliaire et concerne plus spécifiquement l'église (bâtiment et mobilier) ainsi que la vie de la paroisse<sup>5</sup>. Une autre est constituée du registre des comptes de recettes et de dépenses du receveur de la commanderie du Genevois et compile tout ce qui concerne la commanderie d'un point de vue organisationnel et économique. La liste des commandeurs est une autre source essentielle pour aborder l'histoire des Hospitaliers.

La commanderie, d'après les comptes du receveur tenus entre 1439 et 1454, fut l'objet de grands travaux au milieu du 15<sup>e</sup> siècle. Compesières ne semble pas avoir joué le rôle de chef-lieu administratif avant 1444, une fois terminés les travaux de constructions qui conférèrent aux bâtiments l'aspect d'une maison forte. A cette époque, l'église aussi subit d'importantes modifications, comme le relaient indirectement les visites paroissiales qui demandent, en 1481, de faire consacrer l'église et le chœur qui ont été agrandis<sup>6</sup>. A cette époque, le commandeur du Genevois est Guy de Luyrieu, membre d'une puissante famille du Bugey proche de la Maison de Savoie. C'est le maître d'ouvrage de la maison forte de Compesières (entre 1443 et 1445) et probablement celui de l'agrandissement de l'église et du chœur.

1 Il ne s'agit en aucun cas d'une présentation complète du dossier historique. Ne seront évoqués ici qu'un certain nombre de faits qui ont marqué la vie du lieu. Quelques-uns seront repris dans la présentation des résultats archéologiques connus, lorsque des corrélations peuvent être établies entre faits et vestiges.

2 Les données historiques sont tirées de la recherche de Martine Piguet (Piguet 2006). Voir aussi l'ouvrage plus ancien d'Edmond Ganter (Ganter 1971).

3 Piguet 2006, p. 175.

4 Se référer au paragraphe traitant du sujet dans Piguet 2006, p. 178.

5 Les Hospitaliers desservaient l'église paroissiale, dédiée à Saint-Sylvestre, qui faisait partie de la commanderie, mais le droit de nommer le curé revenait à l'évêque.

6 L'église fut visitée trois fois par l'évêque au 15<sup>e</sup> siècle (1412, 1443, 1481) et une fois au début du siècle suivant (1518). Les travaux concernant l'agrandissement de l'église et du chœur ont donc vraisemblablement eu lieu entre la visite de 1481 et la précédente de 1443. Nous remercions Isabelle Brunier, historienne à l'Inventaire des Monuments et sites de Genève, pour la transcription des documents originaux et les éclaircissements apportés.

Dès l'adoption de la Réforme en 1536 et jusqu'en 1567, les Bernois, venus porter secours aux Genevois qui se sentaient menacés par le duc de Savoie resté fidèle au catholicisme, choisirent la maison forte de Compesières comme lieu de résidence pour leurs baillis de Ternier et de Gaillard. L'église fut affectée au culte réformé. Le siège du Genevois fut transféré à Annecy.

Dès le départ des Bernois les commandeurs reprirent possession de la commanderie dont les bâtiments avaient été bien entretenus, mais qui se dégradèrent rapidement lors des guerres de la fin du siècle entre la Savoie et Genève. Jacques de Cordon d'Evieu I<sup>er</sup> (1617-1646), puis Claude-François de Lescheraine un siècle plus tard (1724-1748), entreprirent d'importantes transformations et rénovations dans l'église ainsi que dans les bâtiments de la commanderie. Ces travaux sont relatés par les procès-verbaux des visites des prieurs qui avaient pour but de contrôler, entre autres, l'état des maisons des Hospitaliers et des églises qui y étaient rattachées. Douze visites concernent la période de 1646 à 1788.

L'occupation de la Savoie par les troupes françaises en 1792 marqua la fin de la commanderie du Genevois, l'Assemblée nationale française ayant voté la dissolution des ordres de chevalerie. La commanderie, les bâtiments attenants et les biens qui en dépendaient furent séquestrés à titre de biens nationaux. La maison forte fut utilisée successivement comme édifice public, école, puis fabrique de salpêtre avant d'être vendue à des particuliers et acquise, dès 1822, par la municipalité de Bardonnex.

## 2.2 Données archéologiques connues<sup>7</sup>

La fouille programmée de l'église Saint-Sylvestre, menée en 2005-2006, a permis de mettre au jour de nombreux vestiges dont les plus anciens font remonter l'occupation du site au moins à l'époque antique<sup>8</sup>. Si la chronologie relative de la succession des bâtiments a pu être établie, fixer une chronologie absolue est plus délicate malgré l'existence de jalons précis fournis par les analyses radiocarbone, la céramique, le petit mobilier ou les monnaies. L'apport des textes d'archives a donc toute son importance. Il s'agit, dans la mesure du possible, de mettre en corrélation les vestiges dégagés avec certains faits dûment datés.

Les premières structures mises au jour sous l'église actuelle pourraient avoir appartenu à une petite exploitation agricole ou à la *pars rustica* d'un grand domaine antique qui se développe dès le 2<sup>e</sup> siècle de notre ère (Fig. 1, phase 1).

Sur l'épais remblai scellant la destruction de ces vestiges romains, s'érige au 5/6<sup>e</sup> siècle un bâtiment rectangulaire au sud duquel est aménagée une construction de grande envergure, partiellement conservée<sup>9</sup> (Fig. 1, phase 2).

A cet édifice rectangulaire sera ajouté, en un second temps, un chœur terminé par une abside de plan semi-circulaire, encore partiellement doté de son sol: une chape de mortier de tuileau sur hérisson de pierres (Fig. 1, phase 3). Des trous de poteau attestent la présence de constructions en matériaux légers (bois et terre) aux abords immédiats du lieu de culte, côté nord essen-

<sup>7</sup> Se référer à Terrier 2006 et Terrier/Plan 2011.

<sup>8</sup> Un bloc erratique mis au jour au sommet de la moraine dégagée sous l'église actuelle pourrait avoir fait l'objet de rassemblement ou de vénération, mais rien ne permet de l'affirmer.

<sup>9</sup> Les remblais sur lesquels il s'installe ont livré des céramiques du 5<sup>e</sup> siècle (DSP, sigillée africaine, céramique à revêtement argileux...)

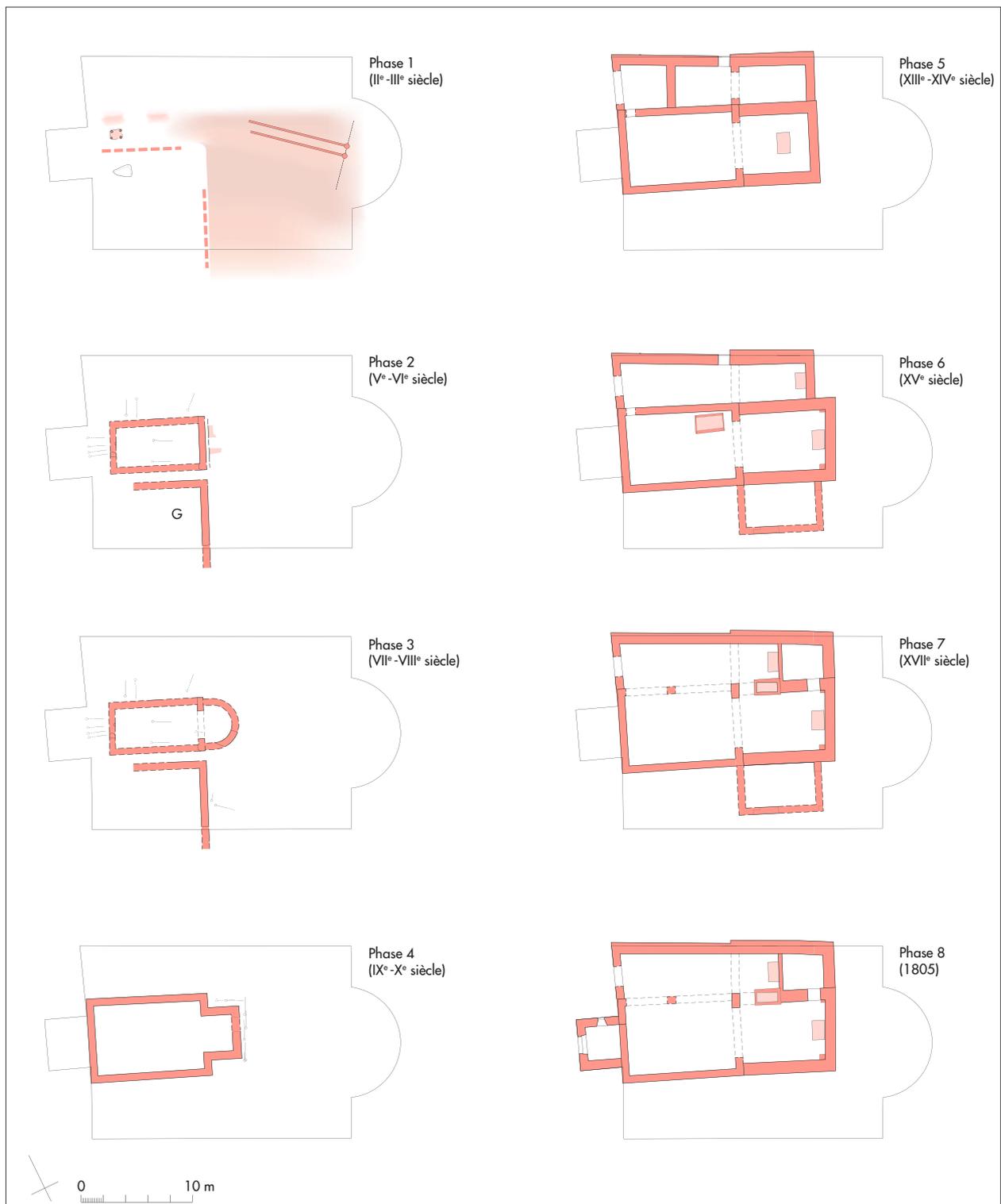


Fig. 1 Développement des phases d'occupation successives du site à partir des vestiges archéologiques mis à jour sous l'église Saint-Sylvestre. (Terrier/Plan 2011)

tiellement. Des inhumations prennent place à l'intérieur de l'édifice ainsi qu'à l'extérieur côté ouest puis au nord, au détriment des constructions légères.

La phase suivante est marquée par un important chantier au cours duquel une nouvelle église supplante les deux bâtiments précédents. L'ensemble est élevé d'un seul tenant et comprend une nef spacieuse et un chœur barlong à chevet plat (Fig. 1, phase 4). Le cimetière se développe maintenant tout autour de l'église. Les analyses radiocarbones effectuées sur des tombes antérieures aux

nouvelles maçonneries permettent de situer cette étape au 9/10<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Cette église est vraisemblablement celle que les Hospitaliers reçoivent de l'évêque en 1270.

Un profond chœur carré va remplacer le chœur barlong. Construit dans le prolongement des murs de la nef qui reste inchangée, il possède des murs latéraux plus épais que celui du chevet attestant l'existence d'une voûte en berceau. Parallèlement, des constructions (chapelles?) sont adossées contre le flan nord de l'église, sur toute la longueur de l'édifice. Le mur oriental de la construction la plus à l'est, chaîné avec le mur de chevet du chœur et lié avec le même mortier, prouve sa contemporanéité. Parmi ces nouveaux espaces, indépendants de ceux de l'église, celui qui est situé le plus à l'est, semble également voûté, alors qu'un local, peut-être ouvert sur le parvis, est aménagé à l'ouest<sup>11</sup> (Fig. 1, phase 5). S'il est incontestable que ce chantier de construction impliquant le profond chœur et les annexes au nord est l'œuvre des Hospitaliers, il est difficile de le dater avec certitude. Du point de vue typologique, ce type de chœur qui découle de l'architecture cistercienne est largement répandu en Haute-Savoie, dans le Pays de Gex et en Suisse romande. Il est généralement daté de la fin du 13<sup>e</sup> et du 14<sup>e</sup> siècle, ce qui coïncide parfaitement avec l'arrivée des Hospitaliers à Compesières<sup>12</sup>. On peut aisément concevoir que les Hospitaliers aient cherché à construire des espaces distincts qui leur soient plus directement associés. En les accolant au nord de l'église existante, ils respectent la fonction paroissiale de cette dernière tout en aménageant, à moindre frais, des espaces indépendants pour leurs propres activités. Il pourrait s'agir de chapelles ou d'une église (chœur/nef) précédée d'un porche<sup>13</sup>. L'absence de sources écrites de cette époque ne permet cependant pas de vérifier cette hypothèse.

En 1518, l'évêque consacre l'autel principal. Grâce à la présence dans l'espace du sanctuaire des vestiges de deux bases d'autel de mêmes dimensions, ce déplacement indirectement évoqué par les textes, peut être archéologiquement confirmé. Il est probable que l'autel installé en position centrale appartienne à la phase initiale du chœur alors que le second, flanqué contre le mur de chevet repoussé vers l'est, soit un peu plus tardif, mais antérieur à la visite de 1518 qui en fait mention.

Durant les siècles suivants, cet ensemble architectural ne va cesser d'être réparé et remanié, comme cela est relaté dans les procès-verbaux des visites des prieurs de cette époque (1646-1788), sans pour autant affecter le plan général extérieur de l'église qui se maintiendra tel quel, à l'exception de l'édification d'une chapelle au sud (Fig. 1, phases 6 et 7).

Au 19<sup>e</sup> siècle, l'église ne pouvant plus contenir tous les fidèles, a été reconstruite en 1834-1835 et largement agrandie au sud et à l'est. Les anciennes façades occidentales et méridionales ont été englobées dans le nouveau projet.

10 Analyses effectuées par le Centre de datation Radiocarbone de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Ech.30/T.153 (à l'extérieur du chœur barlong), n° de laboratoire 30624/ Ly-14379, 1139 ±32BP, **781-984 AD** (95% de probabilité); Ech.32/T214 (scellée par la façade nord), n° de laboratoire 30626/Ly-1481, 1111±31BP, **884-992 AD** (95% de probabilité); Ech.34/T293 (scellée par la façade occidentale), n° de laboratoire 30627/Ly-14382, 1137±32BP, **782-985 AD** (95% de probabilité). Autre élément de datation convergeant et constituant un *terminus post quem* : la monnaie (M121, obole, Eudes, 887-898) provenant de la couche St151 scellant la tranchée de fondation du mur nord du chœur barlong (US10).

11 Le chœur de cet espace septentrional est probablement également voûté comme le laisse supposer l'épaisseur de son mur nord, plus épais que le mur oriental.

12 Bujard 1990, pp. 45-46. A Corsier, des analyses dendrochronologiques ont permis de situer la construction d'un chœur similaire aux environs de 1243, Plan 2015a, pp. 74-75.

13 La reprise des données de terrain (en cours) en vue de l'élaboration finale permettra, nous l'espérons, de trancher.

### 3. Données de base

#### 3.1 Contexte de l'intervention

A la suite de sondages effectués durant l'été 2014<sup>14</sup>, la campagne de fouilles 2015 s'est concentrée dans le secteur sud-ouest de la parcelle agricole 13854<sup>15</sup>. Cette dernière est située à moins de 10 mètres au nord de l'église Saint-Sylvestre de Compesières, sous laquelle avaient été mis au jour, il y a une dizaine d'années,

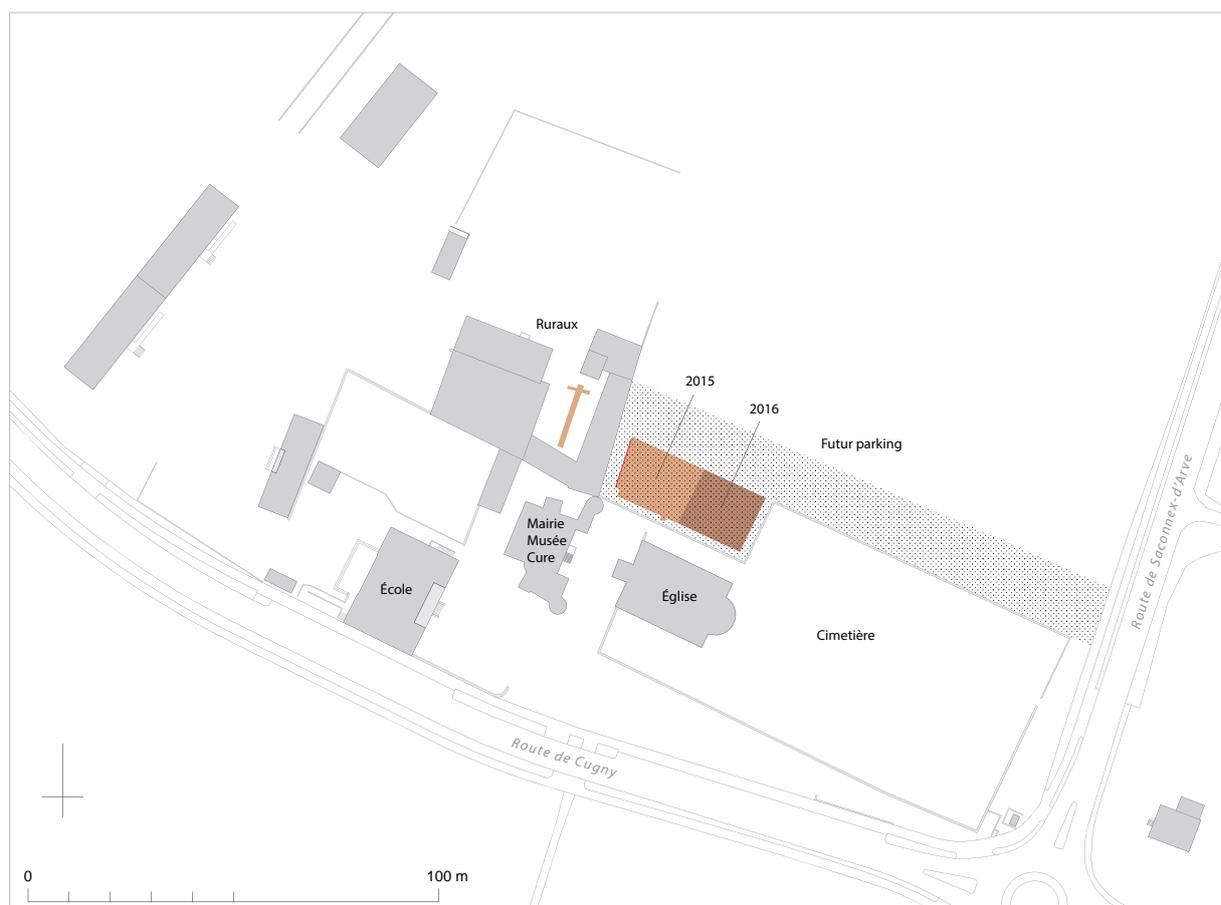


Fig. 2 Plan des différents édifices communaux et paroissiaux de Compesières, des secteurs de fouilles 2015 et 2016 positionnés sur l'emprise du futur parking et du sondage effectué entre les ruraux (en orangé).

des vestiges bien conservés liés à un établissement rural gallo-romain et aux églises successives installées probablement dès l'époque mérovingienne<sup>16</sup>. Les diverses structures mises au jour, essentiellement des murs, des tranchées de fondations de murs et des trous de poteau, ont motivé l'ouverture d'une fouille. Un premier secteur de 400 m<sup>2</sup> a été ouvert à l'est des ruraux de la maison forte. Il sera complété en 2016<sup>17</sup> par l'ouverture d'une seconde surface analogue, le prolongeant à l'est<sup>18</sup>. Parallèlement, entre les ruraux situés plus à l'ouest (en attente d'autorisation de transformations), une tranchée effectuée à la pelleuse a permis de sonder le terrain sur une quinzaine de mètres (Fig. 2).

<sup>14</sup> Plan/Berti 2014 et Plan 2015b.

<sup>15</sup> Plan 2016

<sup>16</sup> Voir ci-dessus 2.2

<sup>17</sup> Plan 2017

<sup>18</sup> Nous tenons à remercier ici la mairie de Bardonnex, et en particulier Mme Julia Thabuis, pour son accueil et son soutien.

### 3.2 Objectifs des campagnes de fouilles 2015 et 2016

Les objectifs 2015 et 2016 visaient à mieux cerner l'occupation antique du site et à étudier les environs du lieu de culte chrétien, dans le but d'en comprendre l'organisation et de repérer un éventuel habitat. La présence d'un grand nombre de trous de poteau découverts sous le bas-côté nord de l'église lors des fouilles de 2005 suggérait déjà l'existence de bâtiments en bois avant le développement du cimetière nord et l'extension du lieu de culte de ce côté. Au vu de la surface à fouiller (environ 800 m<sup>2</sup>), il a été décidé de la fouiller en deux temps.

## 4. Méthode et documentation

### 4.1 Documentation

Les fouilles de 2005-2006 survenues sous l'église Saint-Sylvestre ont été considérées comme une première campagne (Ba02-01) et le diagnostic de 2014 comme une seconde campagne (Ba02-02) afin d'éviter tout risque de confusion entre les deux interventions, d'autant plus que le système de prise des données de terrain a évolué durant ce laps de temps. Les interventions de 2015 et 2016 s'inscrivent dans la continuité des sondages de 2014 et gardent le même numéro de campagne (Ba02-02). Les numérotations utilisées pour les données de terrain suivent celles de la précédente<sup>19</sup>.

### 4.2 Déroulement des interventions

Au vu des résultats des sondages effectués en 2014, un premier secteur de 400 m<sup>2</sup> a été ouvert en 2015 dans l'angle sud-ouest de la parcelle, proche de l'église et des ruraux. Un second secteur équivalent a été ouvert en 2016 dans la continuité du premier, plus à l'est<sup>20</sup>. La terre végétale a été enlevée à la pelleuse jusqu'au niveau correspondant au sommet des vestiges repérés lors du diagnostic, soit sur une épaisseur d'environ 0,80 m, avant de poursuivre la fouille à la truelle.

Plus à l'ouest, entre les ruraux, un sondage parallèle aux bâtiments a été ouvert afin d'évaluer le potentiel de la cour. Effectué à la pelleuse, il s'étendait sur 15 m de longueur et 1,40 m de largeur.

### 4.3 Prospection géo-radar

En 2016, une prospection géo-radar a précédé l'ouverture de la fouille. Le 23 mars, Ludovic Baron, expert scientifique à l'Institut des sciences de la terre de la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne est venu sur place avec son matériel: un radar à pénétration de sol (RPS) (en anglais GPR pour Ground Penetrating Radar) appelé aussi radar géologique ou géo-radar<sup>21</sup>(Fig. 3). Il a quadrillé la parcelle en tirant le GPR d'est en ouest et du

<sup>19</sup> Les numérotations reprennent où elles se sont terminées l'année précédente. Voir annexe 9.1: Les données de terrain de 2005 à 2016.

<sup>20</sup> Chaque secteur de fouille a bénéficié d'une tente soutenue par une armature métallique reposant uniquement sur des soutiens latéraux, libérant totalement, et de manière fort appréciable la surface de travail.

<sup>21</sup> Le principe de fonctionnement des GPR est celui des radars. Des ondes électromagnétiques sont envoyées dans



Fig.3 Le géo-radar (Ground Penetrating Radar)  
Fig.4 La prospection en cours



nord au sud (Fig. 4).

L'ouverture de la fouille n'étant pas conditionnelle aux résultats recueillis par la prospection géo-radar, il s'agissait plutôt de saisir l'opportunité de tester cette technique qui pourrait se révéler intéressante à utiliser en amont de futures interventions, soit pour évaluer le potentiel archéologique d'un terrain, soit pour déterminer les zones potentiellement plus denses en vestiges. Il s'est agi d'établir une carte des «anomalies» contenues dans le sol (selon le jargon des experts), carte qui a pu être confrontée en fin de fouille avec le relevé des vestiges afin d'analyser ce qui a produit les anomalies (quel type de vestige, à quelle profondeur...) et quelles interprétations leur donner (Fig. 5). Une collaboration avec Ludovic Baron a également eu lieu sur d'autres chantiers genevois (Grand-Saconnex, Sa05-04). Il sera utile de comparer les différents résultats en fonction du type de vestiges ainsi que de la nature du sous-sol sondé afin de pouvoir déterminer quelle fiabilité accorder à cette technique et déterminer dans quels cas elle pourrait être utile aux archéologues.

Le bilan de l'exercice mené à Compesières a été tiré et discuté avec Ludovic Baron. Les endroits qui avaient révélé des anomalies sont les zones marquées par une forte concentration de pierres, soit essentiellement les drains (St625 et St692). La réponse géo-radar la plus nette est celle du drain nord-sud (Fig. 5.1), qui est aussi le plus proche de la surface du point de vue de l'altitude. Le drain est-ouest (Fig. 5.2) bien que plus large, a eu un écho moins marqué qui s'explique par un enfouissement plus profond, une moindre épaisseur de pierres, et du fait qu'il était partiellement recouvert d'une couche argileuse. La plupart des structures présentes à Compesières sont en creux, comblées de matériaux meubles (terre, fragments de mortier, rares galets), qui sont plus difficiles à détecter. En règle générale, les anomalies les plus évidentes à interpréter comme étant anthropiques sont les alignements qui révèlent des vestiges ou des interventions humaines (sillons d'exploitation agricole, fossés...). Du fait

le sous-sol par une antenne. Lorsque ces ondes rencontrent des changements de milieux, une partie est renvoyée vers la surface et enregistrée par l'antenne réceptrice qui peut être la même que l'émettrice ou une autre située à un endroit différent. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Radar\\_à\\_pénétration\\_de\\_sol](https://fr.wikipedia.org/wiki/Radar_à_pénétration_de_sol)

de leur linéarité les tranchées de récupération de murs, même en l'absence de maçonnerie, peuvent être pressenties, ce qui a été le cas avec St602<sup>22</sup> (Fig. 5.3). Le géo-radar est moins approprié en ce qui concerne les fosses, et surtout les trous de poteau qui sont de petites dimensions et produisent des échos trop dispersés pour être interprétés avec pertinence. Il faut en outre tenir compte du fait que les marges du périmètre du chantier ne fourniront pas d'information, ce qui dans le cas précis de Compesières, n'a pas permis d'identifier les deux fosses (St457/665 et St760/765) relativement conséquentes, mais en limite de fouilles (Fig. 5.5 et Fig. 5.6)<sup>23</sup>. De surcroît, la présence d'une couverture de chantier (ici, une tente sur structure métallique) peut créer des interférences supplémentaires<sup>24</sup>. L'interprétation des résultats du géo-radar comporte un certain nombre de limites qui peuvent aussi, inévitablement, mener à des hypothèses erronées, comme l'illustre la ligne légèrement courbe (Fig. 5.4) proposée par Ludovic Baron<sup>25</sup>.

La confrontation des résultats mettent en lumière l'intérêt d'une telle démarche pour les deux partenaires que sont le SCA et l'Unil. En ce qui concerne



22 La tranchée parallèle (St325) n'a pas été repérée, mais cela est dû au fait - selon l'explication de Ludovic Baron - des perturbations occasionnées par la présence du Sondage 13 (effectué en 2014 puis rebouché jusqu'en 2016).

23 En effet, un espace est nécessaire pour pouvoir manœuvrer et inverser la direction du géo-radar. Des interférences peuvent également survenir à ces endroits, dues à la proximité de bâtiments ou de murs. Sur la Fig.5, les croix marquent les marges extérieures.

24 Il est évidemment préférable de mener la prospection sur une surface dépourvue de couverture.

25 Cette ligne (proposée avant l'ouverture de la fouille) positionnée sur le plan général des vestiges en fin de campagne, ne se superpose avec aucune structure ou série de structures dégagée à la fouille. En faisant le débriefing avec Ludovic Baron, ce dernier a visionné à nouveau les images de la prospection, maintenant son sentiment d'anomalie à cet endroit. C'est en regardant une photo générale de fin de chantier que nous avons réalisé que les échos interprétés relayaient une succession de trou de poteau et de petits aléas du terrain ne figurant pas sur le plan. Ce cas de figure illustre bien la difficulté d'interprétation et les limites de l'exercice.

Fig. 5 L'interprétation des anomalies révélées par le géo-radar (avant la fouille du secteur de 2016) est ici positionnée sur le plan des vestiges.

le Service cantonal d'archéologie, l'expérience de Compesières a permis de comprendre que les seules structures que l'interprétation géo-radar peut relayer avec certitude comme étant anthropiques sont celles qui se signalent par des alignements ou des formes géométriques que l'on peut exclure appartenir au substrat géologique local. Fort de ce constat fondamental, tous les types de construction ne pourront être identifiés de manière égale puisque, par exemple, les échos renvoyés par les structures sur poteaux sont trop ponctuels et aléatoires pour être pris en compte et interprétés de manière pertinente, au contraire des murs et des drains. A contrario, on peut relever la précision fournie quant à l'emplacement des anomalies «évidentes» par rapport aux vestiges dégagés<sup>26</sup>.

## 5. Stratigraphie

La stratigraphie est simple, composée d'une épaisse couche de terre végétale homogène d'environ 0,80 m contenant quelques rares fragments de tuiles, céramiques ou autres artefacts modernes, qui vient recouvrir le terrain naturel (TN) argileux. Ce substrat géologique issu du retrait glaciaire Würmien est composé de lits successifs d'argile de couleurs différentes et caractérisé par la présence ponctuelle de galets (moraine à blocs). Ces strates ne sont pas toujours horizontales ce qui explique qu'à la même altitude son apparence visuelle puisse différer.

Lorsque la présence de vestiges archéologiques a pu être constatée, on observe que les structures et leurs remblais de destruction sont conservés sur



Fig. 6 Les traces d'exploitation agricole sont encore perceptibles sous la terre végétale, au sommet du terrain naturel argileux. Les seuls vestiges archéologiques conservés sont les structures en creux (visibles ici au fond du sondage 12 effectué en 2014) qui ont entamé le substrat plus profondément.

à peine une vingtaine de centimètres de hauteur et sont recouverts de terre végétale. L'exploitation agricole de la parcelle explique leur mauvais état de conservation (Fig. 6 et Fig. 7). Toutes les structures reconnues sont posées sur le

<sup>26</sup> Le drain St625 (Fig. 5.1) n'est pas rectiligne. Le changement de direction de son tracé avait clairement été mis en évidence à la prospection géo-radar alors que le segment de drain dégagé dans le sondage (effectué en 2014) ne semblait pas refléter cette réalité. A la fouille, l'inflexion du drain s'est avéré bien réelle et conforme à l'écho renvoyé par le géo-radar.

terrain naturel. La plupart l'entame légèrement, mais certaines y sont ancrées plus profondément et sont, de ce fait, mieux conservées<sup>27</sup>.

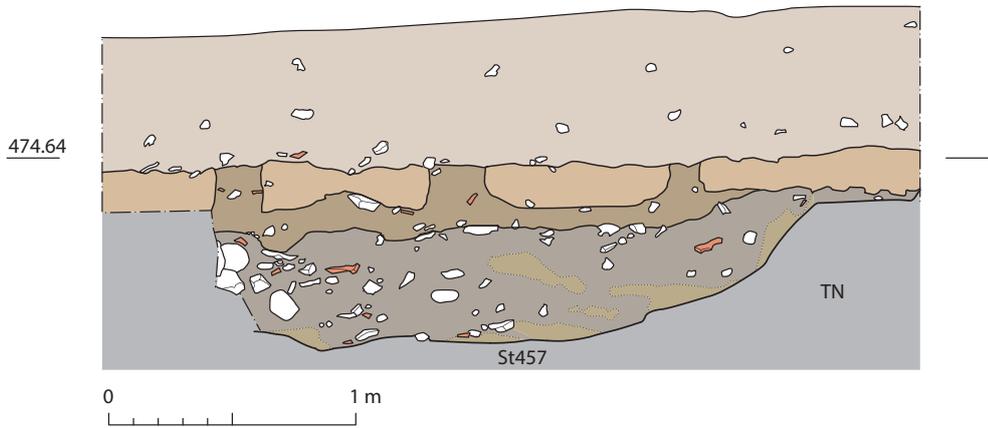


Fig. 7 Dans la stratigraphie 10, au-dessus de la fosse St457, les traces d'exploitation agricole sont régulières et bien lisibles.

27 Voir 6.6 Les traces agricoles

## 6. Description des vestiges

Les vestiges seront présentés par phase, en se basant essentiellement sur la chronologie relative et sur les rares éléments de datation, fournis notamment par la céramique (Fig. 8).



Fig. 8 Plan général des vestiges et des différentes phases

La présence ponctuelle de céramique du Bronze final, Hallstatt et de La Tène atteste d'une fréquentation du site à l'époque protohistorique déjà, sans qu'aucune structure ne s'y rattache. Même si ce matériel est résiduel (il apparaît en faible quantité<sup>28</sup> et ne peut être mis en relation avec aucune structure), il permet de mettre en évidence une présence humaine dès le Bronze final<sup>29</sup>.

<sup>28</sup> 20-30 tessons à pâte essentiellement bistre et à gros dégraissant ont été collectés en 2016, alors qu'ils étaient inexistant dans les campagnes précédentes.

<sup>29</sup> Premier millénaire avant notre ère. Voir avec Martine Piguet (Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie de l'Université de Genève) pour une analyse plus poussée des céramiques.

## 6.1 Phase I, Epoque gallo-romaine (Fig. 9)

La phase la plus ancienne, qui concerne trois structures, est datée du Bas-Empire par la céramique.

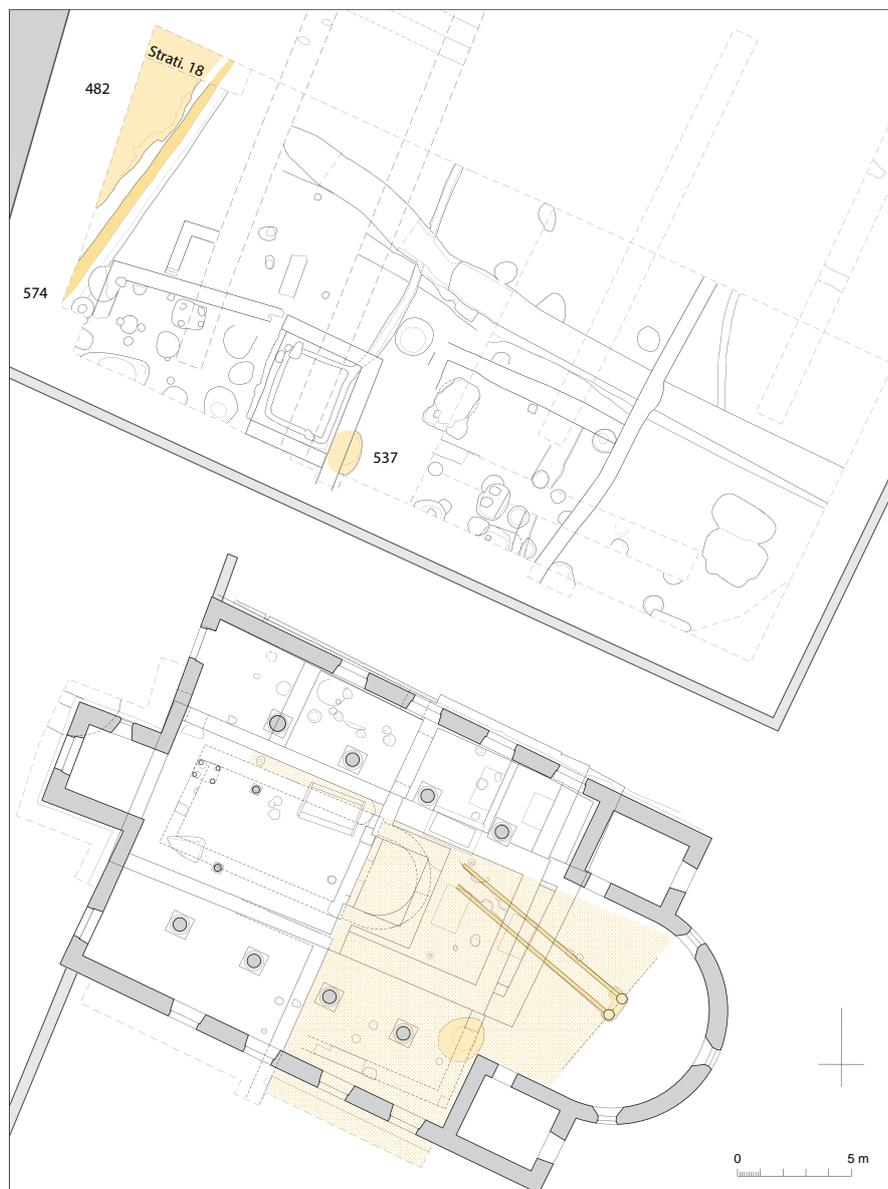


Fig. 9 Plan général des vestiges de la phase I (campagnes 2005, 2015 et 2016)

Un fossé rectiligne (St574), reconnu sur une douzaine de mètres de longueur à l'ouest du secteur ouvert en 2015, se poursuit de part et d'autre hors du chantier. Un comblement se distinguant du terrain encaissant argileux et un alignement de galets (US593) permettent de le mettre en évidence. Son fond est plat, d'environ 0,30 m de largeur, et ses bords obliques lui confèrent un profil évasé asymétrique. Le fossé est conservé sur 0,50 m de profondeur et sa largeur maximum (conservée) est de 1,20 m. Avec une légère pente en direction du nord et une première sédimentation très organique (US573), sa fonction est sans doute à mettre en relation avec la gestion de l'eau. Son orientation (sud-ouest/nord-est) est perpendiculaire aux deux sablières basses attribuées à un établissement rural gallo-romain mis au jour sous le chœur de l'église actuelle en 2005 alors que toutes les constructions, dès le 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> siècle, ont adopté une

orientation nord-sud que l'église actuelle conserve encore (voir Fig. 9). Une dépression (St482), dont nous n'avons qu'une vue partielle, est située à l'ouest du fossé et s'étend largement hors du secteur fouillé<sup>30</sup> (Fig. 10 et Fig. 11). Une coupe de terrain (stratigraphie 18, Fig. 9) a permis d'observer une structure à fond horizontal d'au moins 2,50 m de largeur, dont la hauteur conservée atteint 0,80 m.



Fig. 10 A gauche, l'empierrement de galets permet de percevoir le fossé St574 qui borde la dépression St482.

Fig. 11 Une vision des mêmes structures vidées.

La stratigraphie 18 montre que le comblement supérieur (US524/539) des deux structures est contemporain (Fig. 12). Le matériel céramique collecté est homogène pour toutes les unités stratigraphiques<sup>31</sup>. Le comblement supérieur de la dépression (US481) contenait essentiellement une grande quantité de matériaux de construction: nombreux fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrices*),

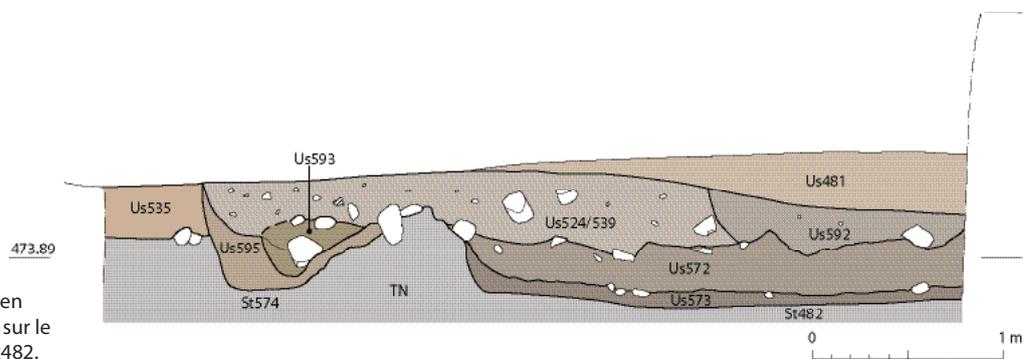


Fig. 12 Stratigraphie 18, en direction du sud: coupe sur le fossé St574 et la fosse St482.

<sup>30</sup> Les éléments mis au jour ne permettent de cerner ni sa forme ni ses dimensions. Cette structure est sans doute de grandes dimensions et on peut se demander s'il s'agit d'une fosse ou d'un large fossé?

<sup>31</sup> US481, 524/539, 572, 573, 592, 593 et 595.

fragments de mortier et quelques enduits, qui témoignent de la proximité d'un bâtiment.

La troisième structure (St537) est une fosse de plan circulaire d'un diamètre supérieur à 1,50 m. Elle est conservée sur à peine 0,25 m de profondeur et entame le terrain encaissant argileux. Un mur médiéval postérieur (St438) coupe son remplissage de terre brune et galets (US439) (Fig. 13 et Fig. 14).

En 2016, aucune structure n'a pu être mise en relation avec cette période.



Fig. 13 et 14 La fosse St537 coupée par la tranchée du mur médiéval St438. Deux stades de fouilles.

## Datation de la phase I

Les fragments de céramique collectés dans le comblement des trois structures St482, 537 et 574 permettent de fixer un *terminus post quem* dès 350 après J.-C.<sup>32</sup>. Les formes retrouvées perdurent jusqu'au 5<sup>e</sup> siècle. Un tesson caractéristique de Dérivée de sigillée paléochrétienne (DSP), avec un décor de bandeau orné à la molette (dans le comblement supérieur -US524/539- de la fosse et du fossé) permet de préciser que celui-ci est postérieur au début du 5<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>.

## 6.2. Phase II, Epoque médiévale (Fig. 15)

L'occupation médiévale, qui succède à l'établissement gallo-romain après une phase d'abandon survenant à partir du 6<sup>e</sup> siècle, est attestée par la présence

<sup>32</sup> La céramique antique a été examinée par Marc-André Haldimann.

<sup>33</sup> Ce type de céramique (DSP) n'a pas été observé à Genève avant 430 de notre ère (sous la cathédrale Saint-Pierre).

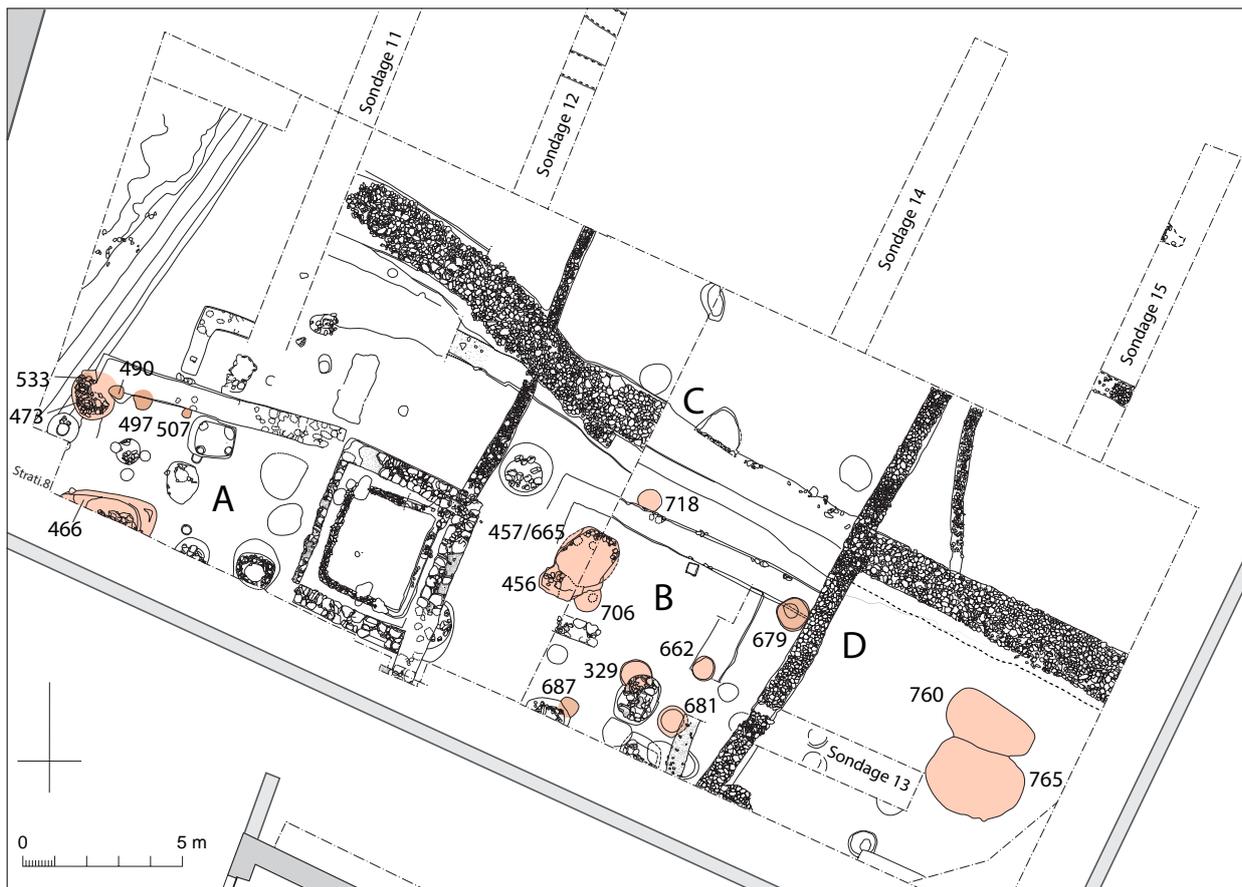


Fig. 15 Vestiges de la phase II

ponctuelle de céramique résiduelle et épars<sup>34</sup>. Plusieurs types de structures, surtout des fosses et des trous de poteau, ont été mis au jour, sans qu'il soit toujours possible de les situer chronologiquement, tant les vestiges sont arasés et partiellement reconnus. Seules les structures qui possèdent un élément de chronologie, relative ou absolue, permettant de les attribuer à cette phase seront traitées ici.



Fig. 16 Zone occidentale du bâtiment A avec au premier plan le négatif du mur nord (phase III), ainsi que les trous de poteau et fosses de la phase II.

34 La céramique médiévale a été passée en revue par Michelle Joguín-Regelin.

## Dans le secteur occidental fouillé en 2015

Implantée sur l'emplacement du fossé antique après son comblement, la fosse St473 est clairement postérieure à la phase I. Elle est par ailleurs recouverte par un négatif de mur (St474) appartenant au bâtiment A de la phase III (voir Fig. 22). Le remplissage de la fosse est en outre percé par deux trous de poteau (St533 et 490) postérieurs qui sont dans l'axe de deux autres (St497 et 507) avec lesquels ils forment un alignement<sup>35</sup> (Fig. 16). Ces trous de poteau font partie d'une construction, probablement en terre et bois.

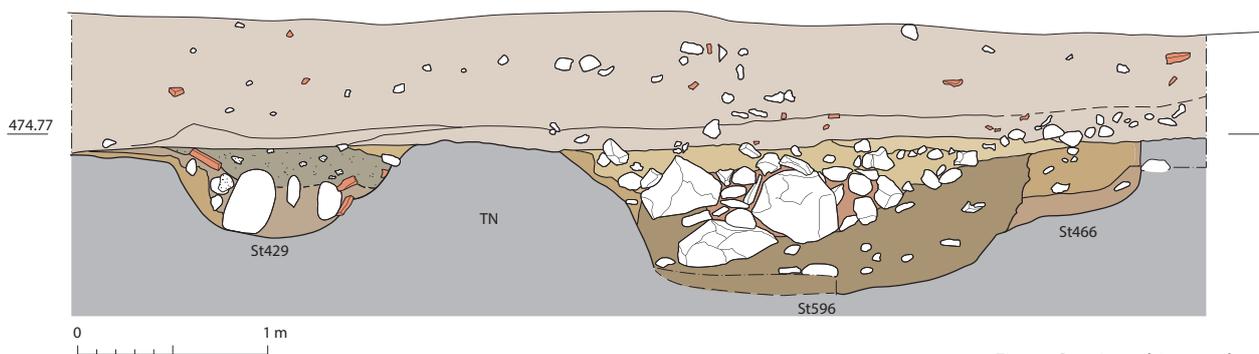


Fig. 17 Stratigraphie 8 sur les fosses St429, 466 et 596 (qui recoupe St466).

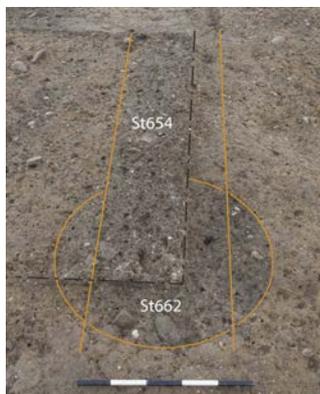
Le négatif de mur qui recouvre la fosse St473 recouvre également St466. Cette dernière fosse, située en grande partie hors limite de fouilles, est une structure de grandes dimensions puisque la longueur maximale visible dans la coupe du terrain atteint 3 m. Après son comblement, elle est recoupée par un trou de poteau (St596) appartenant à la phase III. La stratigraphie 8 (Fig. 15 et Fig. 17) permet de distinguer les profils des deux fosses et montre que le surcreusement de St596 entame plus profondément le terrain naturel argileux que la fosse originelle St466.

## Dans le secteur oriental fouillé en 2016

La chronologie relative a permis de mettre en évidence plusieurs fosses antérieures au bâtiment B de la phase III. Leur diamètre fluctue entre 0,60 m et 0,90 m, leur fond est plat et leur profondeur est conservée sur une vingtaine de centimètre dans l'argile naturelle. Ce sont probablement des trous de poteaux, recoupés par les tranchées de fondations (Fig. 18) et les fosses des poteaux faîtières du bâtiment B (Fig. 19). Il s'agit des structures St 329, 662, 679, 681 et 687<sup>36</sup>.

Fig. 18 Le trou de poteau St662 est antérieur à la tranchée St654.

Fig. 19 Le trou de poteau St329 est coupé par le double trou de poteau St651.



<sup>35</sup> Ces quatre trous de poteau sont d'un diamètre de 0,30 à 0,40 m et entament peu profondément le terrain naturel argileux (de l'ordre de 0,10 à 0,20 m).

<sup>36</sup> En chronologie relative: St329 est antérieure au mur St325 et au double trou de poteau St651. St662 est antérieure à St325 et 654. St679 et 718 sont antérieures à la tranchée St602. St687 est antérieure à St672. Et St681 est antérieure à St644 (qui appartient peut-être à un second état du bâtiment B). Voir Fig. 15 et Fig. 22.

Une structure, ou en tous cas son comblement, pourrait être encore attribué à cette phase médiévale grâce à la céramique qu'il contenait. Il s'agit de la fosse St457/665, probablement antérieure au bâtiment B (phase III), fouillée partiellement en 2015 et terminée en 2016 (Fig. 20). Trois structures, dont la chronologie relative n'apparaît pas, sont imbriquées: une fosse circulaire d'environ 1,80 m de diamètre dont la profondeur conservée correspond au creusement du terrain naturel argileux (St457/665) ainsi que deux fosses (St456 et St706) plus petites au sud, d'environ 0,80 m de diamètre et qui pourraient relever plutôt du trou de poteau. Le trou de poteau qui est le plus à l'est (St706), entame moins profondément le substrat argileux (0,17 m) et montre un fond plat, alors que celui qui est situé à l'ouest (St456), possède clairement des pierres de calage autour d'une zone restreinte (0,30 m) plus profonde (0,43 m). En surface (au niveau d'apparition du terrain naturel), le comblement est le même (US395/632) pour les trois structures alors que le comblement inférieur de la fosse circulaire (US664/455) a pu être isolé<sup>37</sup>.



Fig. 20. Les 3 structures imbriquées: à droite la fosse St457/665, à gauche en haut St456 et en bas St706, probables trous de poteau.

Il faut encore considérer les deux fosses ovales St760 et St765, dont la forme et les dimensions les distinguent des autres structures. Ces deux fosses plus ou moins ovales sont orientées est-ouest et semblent être liées entre elles (Fig. 21). Elles apparaissent au niveau du terrain naturel lorsque leur comblement terreux (US758) se distingue du substrat argileux. Le comblement supérieur est le même pour les deux structures. La fosse St760, la plus au nord, n'entame le terrain naturel que de 0,30 m et est comblée par un remplissage homogène (US761) alors que la seconde (St765) montre un pourtour plus irrégulier et un comblement plus complexe<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> Au fond de cette fosse, des pierres étaient concentrés côtés nord et est, contre des parois légèrement en encorbellement.

<sup>38</sup> Ce sont les US763 à 772 et US774.



Fig. 21 Les fosses St760 (à gauche) et St765, en cours de fouille.

## Datation

Le mobilier céramique issu du comblement de la fosse profonde St457/665 contient des fragments du Bas-Empire ainsi qu'un fragment de fond de DSP, qui remonte au plus tôt au début du 5<sup>e</sup> siècle. Si la majorité des fragments de céramique issus du comblement (US395) de la fosse est résiduelle du Bas-Empire, un fragment de céramique culinaire grâce à un fond bombé, qui apparaît vers le 9/10<sup>e</sup> siècle, donne un *terminus post quem* pour le comblement de la fosse.

Quant au matériel céramique issu des comblements successifs des deux fosses ovales St760 et St765, il montre que le remplissage s'est fait en un temps<sup>39</sup>. La majorité de la céramique est du Bas-Empire, à l'exception d'un tessou résiduel protohistorique, des éléments des 4-5<sup>e</sup> siècles et deux fragments de lèvres en bandeau des 10-12<sup>e</sup> siècles, qui déterminent le *terminus post quem* de son remplissage.

### 6.3. Phase III, deux bâtiments de la fin du Moyen Age (Fig. 22)

Deux bâtiments ont pu être identifiés et attribués, en l'état actuel de nos recherches, à la fin du Moyen Age. L'un, appelé bâtiment A, est implanté sur le secteur ouest fouillé en 2015 et l'autre quelque peu plus à l'ouest, appelé bâtiment B, a été pressenti en 2015 et reconnu en 2016. Seules les structures en creux perçant le terrain naturel argileux ont été épargnées par l'exploitation agricole de la parcelle ; les niveaux d'implantation ont tous disparu.

<sup>39</sup> En effet, deux tessons mis au jour dans des couches différentes collent (US763 et US772).



Fig. 22 Vestiges de la phase III.

## Le bâtiment A

Dans le secteur ouest, fouillé en 2015, une construction (A) d'environ 12 mètres de longueur et plus de 6 mètres de largeur a été reconnue. Elle est divisée en deux parties: orientale et occidentale.

### Négatifs et fondations de murs

La partie occidentale constituant les deux tiers du bâtiment A est signalée par les négatifs des murs disparus: des tranchées de fondation de 0,80 m de largeur dont ne subsistent plus que les fonds aménagés à même le terrain naturel argileux ou l'entamant à peine. Quelques négatifs de pierres au fond des tranchées attestent l'existence des maçonneries disparues. La tranchée de récupération du mur nord (St472) et celle du mur ouest (St474) ont pu être mises en évidence grâce à leurs remplissages de faible épaisseur constitués d'un mélange de terre, d'argile et de nombreux fragments de destruction de mortier<sup>40</sup>. La tranchée nord, d'une longueur de 8 m, forme un angle avec la tranchée ouest qui s'étend vers le sud sur environ 2,60 m<sup>41</sup> (Fig. 23).

Au nord de la tranchée St472, deux négatifs de murs plus étroits (St479 et St480, de 0,60 m de largeur) forment l'angle d'une construction située contre le vaste bâtiment. Plus à l'est, une troisième trace (St544), orientée nord-sud et parallèle à St479 semble marquer l'emplacement de la dernière paroi. Cette annexe accolée contre le flanc nord de la partie occidentale du bâtiment est parallèle au négatif du mur nord. Entamant le terrain naturel argileux sur une faible pro-

<sup>40</sup> Ces remplissages marquant la récupération des murs sont US428 et 471.

<sup>41</sup> Sa trace se perd plus au sud, la structure étant implantée moins profondément dans l'argile.



Fig. 23 Vue générale du bâtiment A. La partie occidentale est au premier plan.

fondeur (moins de 0,10 m), ces tranchées étaient visibles grâce à leurs comblements terreux mêlés à de la destruction, surtout des fragments de mortier.

L'extrémité orientale du bâtiment est mieux conservée (Fig. 24). Les fondations des murs sont installées une quinzaine de centimètres plus bas que dans la partie occidentale, ce qui a suffi à préserver la première assise de maçonnerie. Le mur nord (St310) est dans le prolongement de la tranchée occidentale nord (St472) mais légèrement désaxé (voir Fig. 22). Ce segment de 4,60 m de longueur est chaîné au mur est (St438) que l'on a pu suivre en direction du sud sur 6,10 m jusqu'à la limite de fouilles au-delà de laquelle il se poursuit. Cette maçonnerie (St438/310) d'environ 0,70 m de largeur est constituée de deux parements de grosses pierres et d'un blocage interne de galets. Sa première assise semble être liée avec du mortier et de l'argile. Côté sud, un mur (St311) vient s'appuyer perpendiculairement contre le mur oriental. Parallèle au mur nord, il se développe vers l'ouest sur 3,60 m et s'interrompt à peu près à la même hauteur que son pendant<sup>42</sup>. Ce segment de maçonnerie comporte des irrégularités, tant dans son tracé que dans la pose des pierres ou encore dans sa largeur qui fluctue de 0,60 à 0,70 m. Le démontage de la première assise a fait apparaître une tranchée de fondation antérieure (St589). Cette dernière tranchée est plus étroite (0,50 m); quelques pierres (St591) subsistent contre le bord nord (Fig. 25).

<sup>42</sup> En réalité, le mur St311 s'arrête une vingtaine de centimètres plus à l'est que le mur St310, à la hauteur de la cloison St436.



Fig. 24 Vue générale dans l'axe du bâtiment A, avec l'extrémité orientale au premier plan.

A l'ouest de ces trois murs formant un U, une maçonnerie de moindre épaisseur (St436), de l'ordre de 0,30 m, vient fermer ce quadrilatère. Côté est, le muret bien parementé est vraisemblablement monté à vue, alors que du côté ouest, son irrégularité est significative d'un ouvrage monté contre terre. A son extrémité nord le muret s'appuie contre la fondation de St310 alors qu'à l'extrémité



Fig. 25 Le mur mitoyen St311 et la tranchée antérieure St589.

opposée il s'arrête à l'aplomb de St311 mais légèrement décalé vers l'ouest. Le mur St311 ne constitue pas un mur extérieur puisque le bâtiment se poursuit au sud. Un sondage en bordure de fouilles a permis de dégager, au sud du mur



Fig. 26 Les poteaux soutenant le faîte du toit étaient profondément ancrés dans le terrain naturel, et solidement calés par des pierres. Ici St447.

St311, l'amorce d'un sol constitué d'une chape de mortier d'une épaisseur de 0,05 m, posé directement sur le terrain naturel argileux (St562)<sup>43</sup>. L'existence de ce sol prouve que le mur St438 ne se termine pas par un contrefort mais se poursuit au sud.

### Fosses et trous de poteau.

Dans l'axe longitudinal du bâtiment A et dans le prolongement du mur St311, que l'on appellera désormais mitoyen, trois fosses ont été dégagées (St 447, 429 et 596). Elles ont en commun un large diamètre (égal ou supérieur à 1 m), elles sont creusées profondément dans le terrain naturel argileux (0,50 à 0,80 m environ) et possèdent des pierres dans leur comblement. Elles ne sont cependant pas équidistantes<sup>44</sup>. Il pourrait s'agir des fosses d'implantation de poteaux soutenant le faîte du toit<sup>45</sup>.

L'une des fosses, St429, de plan circulaire d'un diamètre de 1,10 m, est conservée sur 0,50 m de profondeur. Quelques pierres de calage subsistent encore sur le fond. La fosse St447 (Fig. 26), la plus à l'est, est très semblable: 1,20 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,80 m environ. Le poteau était solidement maintenu en place par des pierres de calage. La fosse St596, d'un diamètre extérieur d'environ 1,80 m, a été plus difficile à identifier car elle est implantée à l'intérieur d'une fosse préexistante (St466) (Voir Fig. 17). D'énormes pierres de calage sont concentrées en son centre.

Avec ces trous de poteau, il est possible de restituer un bâtiment maçonné de plus de 12 m de longueur et peut-être autant de largeur.

En surface du comblement du trou de poteau St447, une concentration de ga-

<sup>43</sup> Ce sol a été dégagé sur 0,38 m de longueur et 0,15 m de largeur, entre deux tranchées modernes (SIG).

<sup>44</sup> Environ 2 m entre St447 et Us429, et environ 2,40 m entre St429 et St598.

<sup>45</sup> La stratigraphie 8 (Fig. 17) permet d'évaluer ces poteaux, largement calés par des pierres, à une vingtaine de centimètres de diamètre.

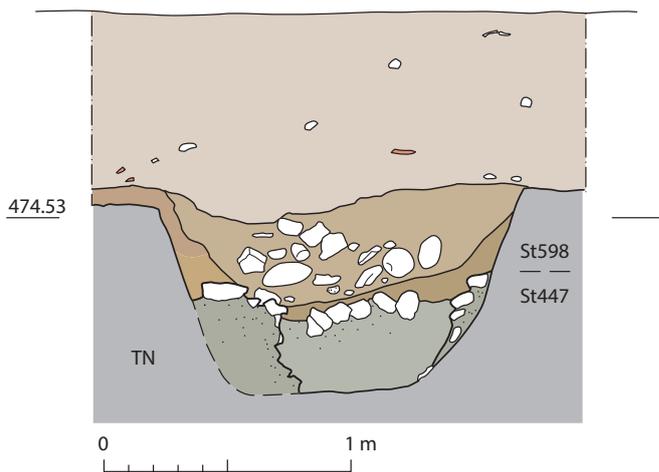


Fig. 27 Stratigraphie 11  
Fig. 28 Le trou de poteau le plus récent (St598) est implanté moins profondément que le premier.

lets légèrement décalée vers le nord suggère la présence d'un autre trou de poteau postérieur (St598) qui pourrait éventuellement rendre compte d'une phase de travaux (Fig. 27).

L'une des fosses mise au jour dans la zone occidentale du bâtiment, semble avoir été installée en tenant compte du mur nord et pourrait de ce fait appartenir à cette phase. Il s'agit d'une structure quadrangulaire (St427) dotée de trous



Fig. 29 (à gauche) La fosse à poteaux corniers dégagée en 2015.  
Fig. 30 La fosse dégagée en 2005 sous l'église.

de poteau dans chaque angle<sup>46</sup> (Fig. 29), presque identique à une fosse mise au jour en 2005 sous l'église actuelle<sup>47</sup> (Fig. 30). De dimensions semblables, toutes deux sont dotées de poteaux corniers.

<sup>46</sup> Il s'agit de St459, 461, 463, 465.

<sup>47</sup> Cette fosse est constituée des structures St138, 139, 150, 161. Les graines de céréales collectées dans la fosse ont été soumises à une analyse 14C dont les résultats fournissent une fourchette chronologique entre la fin du 10e et le début du 13e siècle: Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, (réf. LRD07/ R5882R), Echantillon 11/St138 (n° de laboratoire ETH-33024), 950 ±50BP, **990 AD-1210 AD** (95,4% de probabilité dont 48,9% pour la phase **1070 AD-1160 AD**). Il n'est toutefois pas certain que la datation de la fosse mise au jour en 2005 soit valable pour la nouvelle découverte.

## Drain et empierrement dans la partie orientale du bâtiment A



Fig. 31 Les fondations de l'extrémité orientale du bâtiment A sont conservées sur une assise. Un drain assainit la surface et sort vers le nord sous l'angle de la maçonnerie (en haut à droite).

La zone orientale du bâtiment A est dotée d'un système d'assainissement constitué d'un drain et d'un empierrement. La partie du drain (St531), interne au bâtiment, est située devant les murs. Ses canaux convergent vers l'angle nord-est pour se déverser dans un drain plus important (St483) qui sort à l'extérieur du côté nord. Le segment intérieur, de 0,20 m de largeur et d'à peine 0,15 m de profondeur, est rempli de petits galets et de quelques rares fragments de tuiles<sup>48</sup> (Fig. 31). Le segment extérieur (0,20 m de largeur et 0,50 m de



Fig. 32 L'empierrement couvrant le drain est intentionnel, comme le montre la disposition des pierres (effet de paroi) s'appuyant contre la fondation St438 (à droite).

<sup>48</sup> Son altitude la plus haute se situe dans l'angle sud-est à partir duquel les canaux descendent selon une pente faible jusque sous l'angle nord-est de la maçonnerie et convergent dans St483.

profondeur, suivi sur 9 m de longueur) recueille l'eau de la pièce sous l'angle nord-est de la maçonnerie et l'évacue au nord, selon une légère pente. Il est rempli de gros galets sur le fond et de plus petits en surface. Toute la surface intérieure drainée est recouverte d'un empierrement de gros calibre (St312/528) qui ne peut en aucun cas être assimilé à la destruction résultant de l'abandon du bâtiment (Fig. 32). Du côté est, où le drain est partiellement endommagé et bouché, les pierres sont plus denses et soigneusement agencées contre la fondation du mur St438. Elles forment un effet de paroi qui prouve que l'empierrement a été installé avant la récupération du mur et résulte d'un geste intentionnel. Cet empierrement pourrait avoir constitué une sorte de vide sanitaire<sup>49</sup>.

## Le bâtiment B

A l'est du bâtiment A, dans le secteur fouillé en 2016, s'étend une seconde construction (B) de 7.5 m de longueur sur plus de 5 m de largeur.

### Négatifs de murs

En 2015, deux traces rectilignes perpendiculaires de terre brune mêlée à des fragments de mortier, de tuiles et de charbons (US486), d'une largeur d'environ 0,80 m et visibles sur une longueur de 2 m dans chaque direction, dessinaient un angle. Cette structure (St520) en léger creux (0,03-0,05 m) est ce qui reste de la tranchée de l'angle nord-ouest du bâtiment B dont la suite sera mise au

Fig. 33 La tranchée de fondation du mur nord St602.

Fig. 34 Les dernières pierres du mur sud St325 (en bas de la photo), parallèle à la tranchée de fondation du mur nord St602.



<sup>49</sup> Le fait que l'empierrement soit plus dense et mieux organisé précisément à l'endroit où le drain est endommagé et partiellement bouché (absence de galets drainants et présence d'argile fine) pourrait suggérer une phase postérieure de travaux, destinée peut-être à pallier à des problèmes de trop grande humidité, voire d'inondation ou de stagnation d'eau.

jour en 2016. La tranchée de fondation du mur nord (St602) de même largeur et dans le prolongement de St520, s'observe sur plusieurs mètres en direction de l'est<sup>50</sup> (Fig. 33). Elle avait été repérée (St314), en 2014, dans le sondage 14<sup>51</sup>.

Une tranchée perpendiculaire (légèrement moins profonde, mais de même largeur) marque l'emplacement de la façade orientale (St654)<sup>52</sup>. Côté sud, quelques pierres alignées posées à même le terrain naturel argileux et formant un parement avaient été dégagées en 2014 dans le sondage 13<sup>53</sup> (Fig. 34). On comprend aujourd'hui qu'il s'agit là des derniers vestiges du mur sud (St325) de la construction B mesurant au moins 7.5 m de longueur sur plus de 5 m de largeur. Il est probable que ce bâtiment se développait vers le sud, à l'instar du bâtiment A, comme le suggère la présence d'importants trous de poteau, et d'une tranchée dans l'axe de St654<sup>54</sup>.



Fig. 35 Le bâtiment B révélé par le fond de ses tranchées de fondation.

50 Au-delà de l'angle formé avec St654, la tranchée se poursuit encore 1 m, mais son niveau remonte rapidement. S'agit-il d'un contrefort ou simplement d'un repentir?

51 Le négatif de mur St314 mesure 0,90 m de largeur et est conservé sur 0,07 m de profondeur. Au fond du négatif, 3 pierres du parement nord sont conservées, ainsi que quelques tuiles plates et courbes, prises dans un lit de mortier constituant une semelle de fondation.

52 Les comblements de toutes les tranchées de fondation de ce bâtiment sont constitués de terre foncée contenant de nombreux grains de mortier et des fragments de tuiles. Il s'agit des US486 pour la façade occidentale, US600 pour la paroi nord et US 627 pour le mur oriental.

53 En 2014, quelques pierres supplémentaires étaient conservées, par rapport à la Fig. 34.

54 Il s'agit de St644. Ce négatif est plus étroit (0,50-0,60 m) que celui de St654 (0,80 m). La chronologie relative permet d'établir qu'il intervient en un second temps puisque la tranchée scelle la fosse St645 qui recouvre en partie le trou de poteau St684.

## Fosses et trous de poteau

En limite sud de fouille, dans l'alignement du mur mitoyen St311 du bâtiment A ont été mis au jour deux trous de poteau (St672, Fig. 36 et St684, Fig. 37) distants d'environ 2,40 m. D'un diamètre supérieur à 1 m, ils entament le terrain naturel d'environ 0,50 m et sont dotés de pierres de calage définissant des poteaux carrés de 0,20 m. Il pourrait s'agir, comme pour le bâtiment A, des fosses d'implantation des poteaux soutenant le faîte du toit. Une troisième fosse ovale (St651, Fig. 38), de 1,60 m sur 1,30 m et conservée sur plus de 0,60 m de profondeur, rempli vraisemblablement aussi la fonction de trou de poteau. Son dispositif est particulier car deux poteaux distants d'à peine 0,40 m y étaient installés, calés par des pierres colmatées en surface par du mortier. Cette fosse prend place entre le négatif de mur St325 et les fosses d'implantation des poteaux faitiers. Il pourrait s'agir d'un dispositif de renfort ou de remplacement pendant une phase de travaux.



Fig. 36  
Fig. 37  
Fig. 38  
Les emplacements des poteaux faitiers St672 (Fig. 36) et St684 (Fig. 37) ainsi que le double trou de poteau St651 (Fig. 38)

Les tranchées de fondations des murs et les quelques assises de pierres conservées attestent de constructions maçonnées ou dotées de solins en pierre soutenant des parois en terre et bois.

Le bâtiment A, dégagé sur 12 m de longueur et 6 m de largeur, était plus large à l'origine comme le prouvent la continuation de son mur oriental St438, ainsi que la présence d'un sol de mortier St562 situé au sud du mur mitoyen St311. Il n'est pas possible d'évaluer l'ampleur de la partie sud sise hors limite de fouilles ni de préciser si le bâtiment était symétrique, ce qui en ferait une construction de plan carré de 12 m sur 12 m<sup>55</sup>. Dans cette éventualité, les fosses profondes situées dans l'axe du mur mitoyen pourraient bien rendre compte de l'emplacement des poteaux centraux soutenant le faîte du toit.

Ce vaste bâtiment était probablement une unité agricole, abritant plusieurs activités en relation avec la gestion d'un domaine. L'édifice est articulé en plusieurs espaces aménagés spécifiquement selon leur fonction, comme en témoigne le tiers oriental du bâtiment divisé en deux parties distinctes diversement aménagées. La pièce nord-est est semi-enterrée et isolée du reste de la construc-

55 L'espace disponible jusqu'à l'église n'exclut pas cette hypothèse.

tion par un mur mitoyen et un muret occidental<sup>56</sup>. L'activité exercée dans cette zone semble avoir nécessité un apport d'eau ou tout au moins d'humidité. D'un côté il y a la volonté de capter l'eau (sinon le creusement serait inutile voire inadéquat) et de l'autre celle de l'évacuer en installant un drain. L'empierrement (St312/528) qui recouvre le drain fait penser à un vide sanitaire; il n'est pas exclu qu'il ait été installé dans un second temps. Le fait que cet empierrement ait été soigneusement déposé contre le mur oriental à l'endroit précis où le drain jouait visiblement mal ou insuffisamment son rôle (drain en dommagé, bouché?) pourrait avoir été justifié par une trop grande stagnation d'eau. Sur ce vide sanitaire était peut-être aménagé un plancher<sup>57</sup>. Si l'existence d'un second espace situé au sud du mur mitoyen est attestée, l'exiguïté du sondage effectué ne permet pas d'en savoir davantage, au-delà du fait qu'il possède un sol de mortier sans radier (St562) et que celui-ci est aménagé très bas par rapport au niveau de marche supposé dans la zone ouest<sup>58</sup>.

La partie occidentale du bâtiment A, dont le niveau de circulation était situé plus haut que celui de la zone orientale semi-enterrée, possédait dans son sous-sol des fosses dont certaines pourraient avoir été des silos<sup>59</sup>. Il faut imaginer que ces fosses, conservées sur 0,40 m de profondeur en moyenne, devaient en réalité bénéficier d'une profondeur égale ou supérieure à 1 m<sup>60</sup>.

Le bâtiment B est plus petit que le bâtiment A. On peut le restituer avec une longueur de 7,5 m et une largeur de 5 m si l'on tient compte uniquement des négatifs de murs. Si l'on considère cependant que les fosses St672 et 684 marquent l'emplacement de poteaux faitiers, ce bâtiment pourrait alors atteindre 10 m de largeur.

## Datation des bâtiments A et B

Au vu de l'état d'arasement des vestiges, la question de la datation n'est pas aisée, ce d'autant que les structures conservées se recoupent rarement, permettant une chronologie relative très limitée, avec une stratigraphie quasi inexistante.

Le plan de 1723, sur lequel figure aucune construction, donne un *terminus ante quem* pour leur disparition<sup>61</sup>. La parcelle, sur laquelle s'élevaient les bâtiments A et B, est alors cultivée et désignée comme «Vigne de Monsieur le Curé»<sup>62</sup> (Fig. 39). Cette mise en culture n'intervient probablement guère avant le milieu du 17<sup>e</sup> siècle comme le suggère la présence de carreaux de poêle à glaçure verte sur engobe dans les niveaux de destruction des bâtiments<sup>63</sup>.

56 Le terrain naturel argileux est creusé uniquement dans l'espace nord de la zone orientale du bâtiment A.

57 Avec une surélévation du niveau du sol, le risque d'inondation est évité.

58 Le sol se pose sur le terrain naturel argileux. Son altitude (474,74m) est environ 0,60 m plus haut que le niveau d'installation du drain (474,15m) et environ 0,35 m plus haut que le sommet de l'empierrement (474,40 m) recouvrant le drain (niveau d'un possible plancher), mais reste bas par rapport au niveau supposé du sol dans la partie occidentale. Voir aussi note 60.

59 C'est ce que suggère la présence de quelques céréales retrouvées au fond de l'un des trous de poteau cornier (St138) de la fosse fouillée sous l'église et quasi identique à St427 mise au jour lors de cette campagne. Voir note 47

60 Par comparaison avec l'église ou d'autres bâtiments étudiés, on observe que les fondations prennent appui sur le terrain stable, à environ 0,60/0,80 m de profondeur; c'est donc la mesure que nous avons utilisée. Le niveau inférieur des fondations dans la partie occidentale étant à 474,40 m + 0,60 - 0,80 m de fondation, on peut imaginer le sol à l'altitude de 475,00 - 475,20 m.

61 Le plan dit «de Grenier» précède de quelques années la Mappede sarde (ou cadastre français) datant de 1730, sur laquelle n'apparaît en effet aucun bâtiment au nord de l'église. AEG Cadastre français D19/D20.

62 Ce plan «dit de Grenier», conservé aux Archives d'Etat de Genève (AEG, B 25, fo 20), est publié dans Ganter 1971, p.126.

63 Ces carreaux, qui proviennent d'un contexte d'habitat d'un certain niveau social (peut-être la commanderie) sont datés, par comparaison, de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle. Voir 8.1 Les carreaux de poêle.

Le mobilier céramique qui prédomine largement dans cette zone est la production de Meillonas (service vert), qui apparaît dans nos régions au 16<sup>e</sup> siècle et reste en vogue jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle. Probablement contemporain, un autre type de céramique, à pâte rosée et glaçure interne transparente, est également présent, mais nettement moins bien représenté<sup>64</sup>.

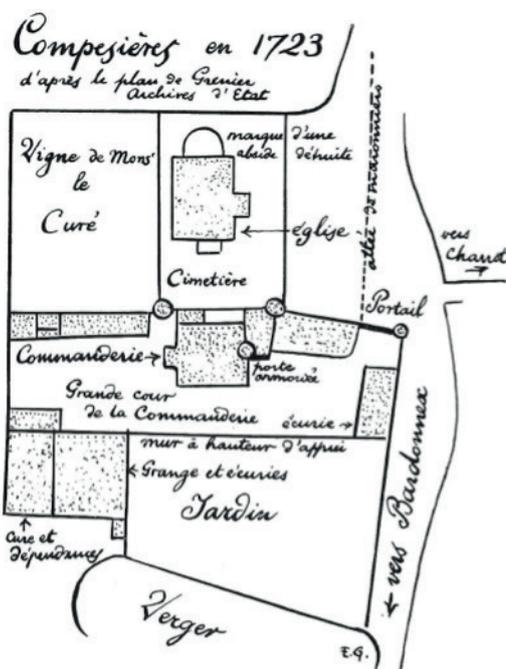


Fig. 39 Sur ce plan de 1723, la parcelle fouillée en 2015 et 2016 (en haut à gauche) est dépourvue de constructions et dévolue à la «Vigne de Monsieur le Curé».

Pour le bâtiment A, dans les contextes les moins perturbés de la partie orientale, le mobilier le plus précoce ne permet guère de remonter avant le 14<sup>e</sup> siècle. Ce sont quelques rares tessons de céramique à glaçure externe plombifère non couvrante, d'autres à glaçure interne transparente, trois monnaies datées entre le 14<sup>e</sup> siècle et la fin du 16<sup>e</sup> siècle, ainsi que quelques fragments de carreaux de sol en terre cuite<sup>65</sup>.

Si le survol du mobilier permet de situer le bâtiment A à la fin du Moyen Age, du moins pour sa zone orientale qui a fourni un peu de matériel. Plusieurs éléments font penser que les deux parties de la construction ne sont pas tout à fait contemporaines. Le constat le plus évident est le désaxement qui existe entre le mur nord St310 et le négatif de mur St472 (voir Fig. 22)<sup>66</sup>. Cela pourrait suggérer que la partie occidentale ait été plus ancienne et construite d'abord en matériaux périssables (terre et bois)<sup>67</sup>.

La situation est assez semblable pour le bâtiment B. La chronologie relative montre que les négatifs de murs comme les fosses d'implantation des poteaux faitiers recoupent plusieurs autres fosses et succèdent donc à des constructions plus anciennes probablement en terre et bois, qu'aucun élément ne permet de dater<sup>68</sup>.

64 Ce type de céramique est probablement contemporain de la Meillonas, ce que tend à démontrer leur présence conjointe dans certains contextes (US328, 505). Voir 8.2 La céramique.

65 Les datations des monnaies ont été faites par Matteo Campagnolo, voir 9.3, détermination des monnaies. M.155 (1371-1391), M.156 (1356-1362), M.157 (1557-1580).

66 Si leurs tranchées de fondation ne sont pas dans le même axe, les premières assises de fondations n'étaient pas non plus chaînées entre elles car la tête de mur St310 se termine nettement dans une tranchée creusée environ 0,20 m plus profondément que St472.

67 Rappelons que des trous de poteau attestant d'un bâtiment antérieur en bois ou d'une première phase en bois ont été reconnus sous la tranchée de fondation du mur nord St472 (voir Fig. 16)

68 En chronologie relative: la tranchée de fondation St602 coupe les fosses St718 et 679, la tranchée orientale St654

La fosse du double poteau apporte cependant quelques précieux éléments de datation. Les niveaux supérieurs du comblement (US626 et 649) ont livré quelques fragments de céramique, notamment des tessons à glaçure interne transparente identiques à ceux retrouvés dans la partie orientale du bâtiment A (US312, 505 et 532). En démontant son calage de pierres (US650), sous le colmatage de mortier (US759), a été mis au jour un fragment de céramique à revêtement plombifère externe des 13-14<sup>e</sup> siècles, des fragments de carreaux de sol en terre cuite ainsi qu'une monnaie (M.171) qui, en l'état de la question, daterait du 15<sup>e</sup> siècle<sup>69</sup>.

Les quelques éléments de mobilier pouvant dater la construction ou la transformation des deux bâtiments sont cohérents et se centrent sur les 14-16<sup>e</sup> siècles. Le service vert de Meillonas, les fragments de carreaux de sol et de poêle (légèrement plus tardif: milieu 16<sup>e</sup>/début 17<sup>e</sup> siècle) sont issus des couches marquant plutôt la destruction des bâtiments. Le plan Grenier permet d'affirmer qu'en 1723 toute trace de bâtiments a disparu sur cette parcelle alors plantée en vignes.

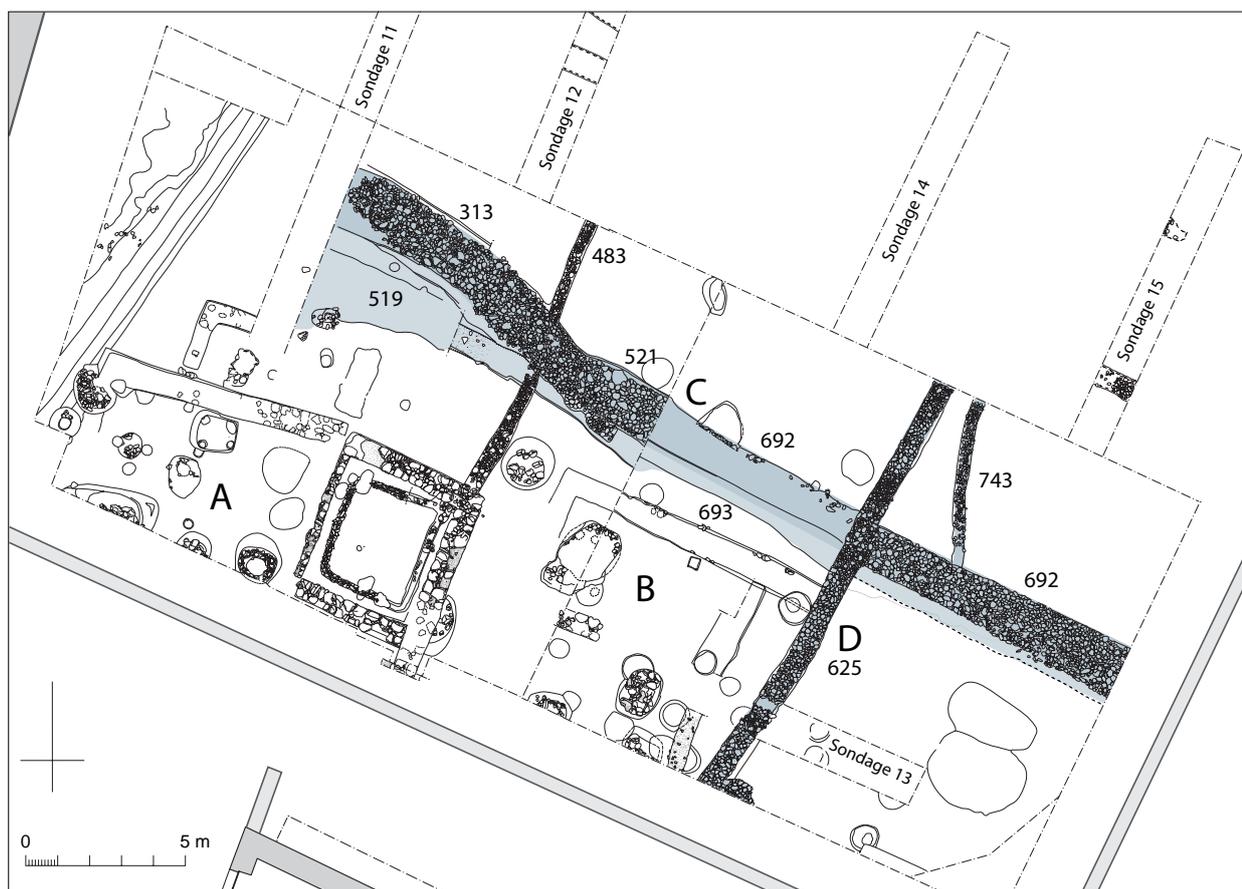


Fig. 40 Les drains postérieurs aux deux bâtiments de la fin du Moyen Age. Phase IV.

scelle St662, St644 coupe les fosses St680, St663 et St645, alors que la tranchée du mur St325 coupe St329. La fosse d'implantation (St651) du double poteau coupe St329, St672 coupe St687. St 684 est par contre antérieur à St677 et St645. Et comme St645 est scellée par la tranchée St644, cette dernière, bien que dans le prolongement du négatif St654, intervient en un second temps.

69 Cette monnaie M.171 n'a pas encore été strictement déterminée, mais il semblerait qu'il s'agisse d'un jeton de compte de Tournai, 15<sup>e</sup> siècle.

#### 6.4. Phase IV (Fig. 40)

Deux structures sont postérieures à la phase III. Ce sont des empièrtements, interprétés comme étant des drains, qui traversent de part en part les secteurs fouillés, l'un d'ouest en est (C) et l'autre du sud au nord (D)<sup>70</sup>. En coupant le drain (St483) assurant l'évacuation vers le nord de la partie orientale du bâtiment A, la structure C est assurément postérieure au bâtiment A. Elle est elle-même coupée par un drain plus récent (D, St625).

Le drain C apparaît à l'est du sondage 11 et se poursuit sur plus de 37 m jusqu'en limite orientale de la fouille. D'une largeur comprise entre 1,40 et 1,80 m, il est constitué de galets de différentes dimensions, de quelques fragments de tuiles, de blocs de tuf et de rares fragments de mortier entassés sur une épaisseur d'environ 0,40 – 0,50 m (Fig. 41 et Fig. 42)<sup>71</sup>. Sa pente va en direction de l'est. L'empièrtement est partiellement recouvert d'une couche argileuse (US499, 529 et 712)<sup>72</sup>.



Fig. 41 La rupture de terrain St519/693 (à gauche) et l'empièrtement C (St313/521) coupant le drain perpendiculairement du bâtiment A.

<sup>70</sup> Les directions sont énoncées de manière à suggérer la pente des drains.

<sup>71</sup> Ce drain est plus régulier et plus rectiligne côté est (St692). Près du drain St483, l'empièrtement ne présente pas partout le même faciès, ni tout à fait la même orientation. Il semble toutefois vraisemblable qu'il s'agisse d'une unique structure mais de deux mises en œuvre (St313 et St521/692).

<sup>72</sup> Curieusement, à l'est du drain St625, la couche d'argile US712 le recouvrant est absente.



Fig. 42 Coupe du drain St521 (C).

Dans son dernier quart oriental, un drain (St743) plus étroit (0,35-0,40 m) y est connecté. Avec un fond à une altitude plus élevée que celui du drain principal (St692), et avec une pente en direction du nord où il se prolonge, il joue probablement le rôle d'un trop-plein (Fig. 43). Le drain C est peut-être à mettre en relation avec l'évacuation des eaux pluviales de l'ancienne grange des dîmes (subsistant encore actuellement à l'ouest de la fouille).



Fig. 43 Le large drain St692 (C) est doté d'un trop plein (St743) qui le soulage vers le nord.

L'emplacement de ce drain pourrait avoir été conditionné par l'existence d'une dépression dans le terrain naturel comme le suggère St519/693 visible côté sud<sup>73</sup>. (voir Fig. 40 et 41).

L'empierrement St313/521, comme toute la partie médiane de la fouille située au nord du bâtiment A, sont recouverts d'une couche de remblai de terre mé-

<sup>73</sup> La modeste rupture de terrain St519/693 est semble-t-il antérieure au drain St483 du bâtiment A.

langée avec des matériaux de destruction (US450), essentiellement des fragments de mortier et quelques plus rares fragments de tuiles. Ce remblai de même nature que le remplissage des tranchées de récupération du mur nord et de l'annexe nord du bâtiment A (phase III), résultent probablement de leur destruction.

Le drain C est coupé par un autre drain (D, St625). Celui-ci, traverse du sud au nord le secteur fouillé (environ 15 m de longueur). C'est un ouvrage rectiligne, de 0,60 m de largeur, conservé sur environ 0,50 m de profondeur, doté d'une pente en direction du nord. Il pourrait s'agir de l'évacuation des eaux pluviales de l'église car son prolongement, côté sud, le conduit à l'articulation des toitures de la nef et du chœur. L'exploitation agricole de la parcelle intervient après l'installation de la structure C qu'elle endommage ainsi qu'après l'établissement du drain D dont elle tient compte<sup>74</sup>.

### Datation

Le drain C est postérieur au bâtiment A, voire à son abandon (?), et antérieur à la culture de la vigne (TAQ 1723) ainsi qu'au drain D qui constitue la structure la plus récente de la zone.

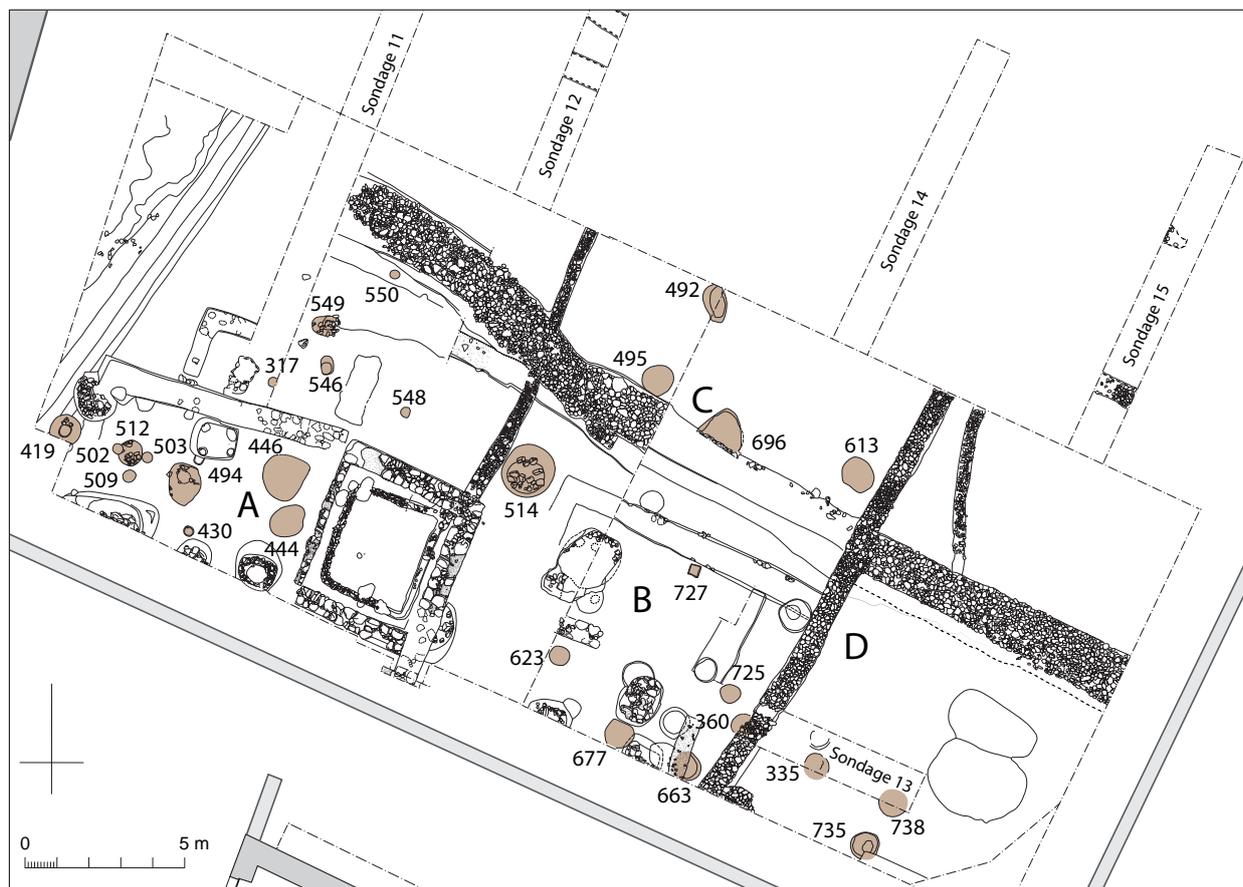


Fig. 44 Fosses et trous de poteau non phasés

74 Les traces d'exploitation n'ont pas écrêté St625, mais l'ont au contraire épargné en remontant contre de part et d'autre. Avait-on oublié l'existence du drain C et connaissance du drain D? On peut d'ailleurs se demander si l'empierrement (recouvert d'une couche d'argile) n'a pas servi de chemin, entre deux parcelles, durant l'exploitation.

## 6.5. Structures non phasées (Fig. 44)

Plusieurs fonds de structures ne peuvent être attribués à une phase. Il n'est d'ailleurs pas possible de les positionner en chronologie relative car ils sont partiellement conservés et ne se recoupent que rarement. Il s'agit de fosses ou de trous de poteau.



Fig. 45 Fosse St514.

Dans la zone fouillée en 2015, trois fosses (St492, 495 et 514) sont situées hors emprise du bâtiment A, au nord-est. Elles sont de plan circulaire, d'un diamètre supérieur à 1 m et d'une profondeur conservée dans le terrain naturel argileux de 0,20 à 0,40 m. Une seule, St514, possède des pierres (de calage?) sur son fond, concentrées du côté sud (Fig. 45).

A l'intérieur du bâtiment A, une dizaine de structures a été dégagée<sup>75</sup>. Avec un diamètre inférieur à 0,30 m et une profondeur conservée qui oscille entre 0,05 et 0,15 m, ce sont probablement des trous de poteau (St317, 430, 502, 503, 509, 546) appartenant à une ou plusieurs constructions dont les niveaux de marche se trouvaient largement plus haut. Les autres fosses (St444, 446, 494 et 512) sont d'un diamètre plus conséquent, compris entre 0,70 m et 1 m environ<sup>76</sup>. Aucun élément ne permet d'établir si ces structures ont un lien avec le bâtiment de la phase III.

Dans le secteur oriental fouillé en 2016, plusieurs fosses échappent à toute chronologie. A l'exception d'un trou carré (St727) de 0,30 m de côté conservé sur 0,32 m de profondeur, marquant l'emplacement d'un poteau, il s'agit de fosses circulaires ou ovoïdes (St696) dont le diamètre varie entre 0,60 m et 1 m, conservées sur environ 0,20 m de profondeur<sup>77</sup>. La plupart de ces fosses pourraient être des trous de poteau et appartenir à des constructions médiévales<sup>78</sup>.

<sup>75</sup> Il s'agit des fosses St317, 430, 444, 446, 494, 502, 503, 509, 512, 546.

<sup>76</sup> St444 et 446 entament à peine le substrat argileux (entre 0,05 et 0,15 m) alors que les autres s'enfoncent d'environ 0,35 à 0,40 m.

<sup>77</sup> La fosse ovoïde St696 atteint une profondeur de 0,46m.

<sup>78</sup> St321/623, St360, St335 et St738 s'alignent selon un axe est/ouest semblable à celui des bâtiments A et B.

## 6.6 Les traces d'exploitation agricole

Comme il l'a déjà été évoqué, les vestiges archéologiques ont été fortement perturbés, arasés voire oblitérés par l'exploitation agricole de la parcelle. Dès avant 1723 (Plan Grenier), ce terrain est planté en vignes. Il le restera jusque vers le milieu des années 1950 comme le montre une photo de la commanderie après la restauration de 1954<sup>79</sup>. Le passage aux grandes cultures est postérieur à cette date.



Fig. 46 Traces d'exploitation agricole

En stratigraphie, on observe qu'une couche de terre végétale de 0,60 à 0,80 m recouvre les vestiges archéologiques arasés horizontalement peu au-dessus du niveau de l'apparition du terrain naturel argileux (TN)<sup>80</sup>. Lorsque les structures sont recouvertes de remblais de destruction, ces derniers n'excèdent pas 0,20 m d'épaisseur<sup>81</sup>. L'exploitation agricole du terrain a laissé des traces régulières, rectilignes, parallèles et orientées est-ouest selon l'axe de l'église actuelle. Elles ont été observées sur toute la surface sondée soit, à l'est jusqu'au au niveau de l'abside de l'église, à l'ouest devant les communs, au sud contre le mur du cimetière et au nord jusqu'à l'aplomb des anciens communs, ce qui correspond très exactement au périmètre de la vigne de Monsieur le Curé selon le plan Grenier de 1723.

79 Ganter 1971, p.182.

80 C'est ainsi que les seules structures conservées sont en creux; ce sont essentiellement des tranchées de fondation de murs, des fosses et des trous de poteau. Les rares assises de pierres conservées l'ont été car elles sont situées au-dessous du niveau argileux du TN.

81 On peut se demander si le terrain n'a pas été remanié: remblais de destruction évacués et terre végétale rapportée?

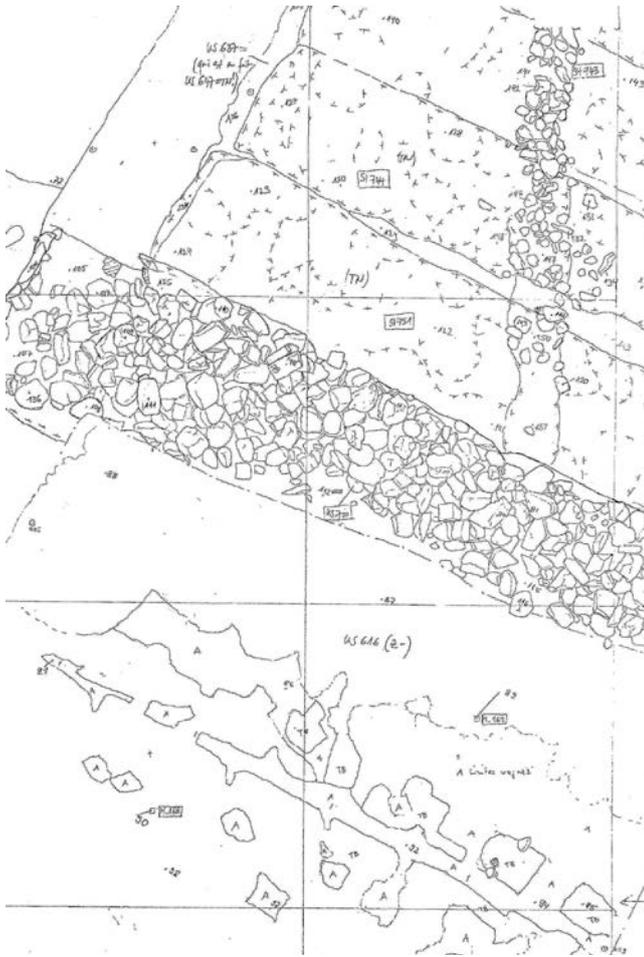


Fig. 47 Sur ce relevé de terrain, il est aisé de distinguer les planches de culture (en haut) et le rythme de plantation des ceps de vigne (en bas).

Ces traces ne sont pas des traces laissées par le passage d'engins mécaniques comme nous l'avions d'abord pensé, mais ce qu'on appelle des «planches de culture», c'est-à-dire des bandes cultivées, d'une largeur régulière de 0,80 m et distantes d'une vingtaine de centimètres constituant un passage piétonnier<sup>82</sup>.

A la fouille, une fois la terre brune enlevée, le terrain naturel argileux plus clair apparaît sous un aspect «lunaire» qui permet peu à peu de comprendre que de part et d'autre de la bande d'argile conservée plus haut et constituant sans doute un chemin pour le cultivateur, les ceps de vigne étaient répartis, au centre de la planche, environ tous les 0,80 m (Fig. 46).

Sur les relevés de terrain (et grâce à deux méthodes de fouille différentes) il a été possible d'interpréter les traces agricoles (Fig. 47). En bas du relevé, où la fouille a été menée horizontalement, on saisit le rythme de plantation des ceps de vigne par l'alternance de terre brune et d'argile (Fig. 48). En haut, où les traces rectilignes ont été totalement vidées de la terre brune, les planches se distinguent nettement des bandes de cheminement tassées par le passage des cultivateurs. L'irrégularité du terrain à l'intérieur des planches résulte à la fois des négatifs des ceps de vigne, du travail du viticulteur (sarclage, binage ...) ainsi que du passage des chevaux<sup>83</sup>.

82 «Une planche de culture c'est tout simplement une zone rectangulaire de jardin que l'on va cultiver. Une largeur de 80 cm est pratique à travailler, avec des allées d'au moins 40 cm.» [www.monjardinpermaculture.fr/pages/la-planche-de-culture](http://www.monjardinpermaculture.fr/pages/la-planche-de-culture)

83 C'est grâce à une longue discussion avec Samuel Läng, ingénieur agronome et viticulteur de Laconnex, que cette synthèse a pu être possible.



Fig. 48 Le rythme de plantation des ceps se lit dans l'alternance de terre brune et de terre argileuse.

### 6.7 Sondage entre les ruraux

A l'ouest du secteur de 2015, entre les ruraux qui vont prochainement faire l'objet de transformations, un sondage d'une quinzaine de mètres de long et d'environ 1,40 m de large a été effectué dans la cour, parallèlement aux bâtiments (voir Fig. 2). Le terrain naturel argileux apparaît déjà 0,50 m sous la surface actuelle. A l'exception d'un segment de mur de galets (St579) orienté est-ouest et d'un niveau de marche constitué de petits galets (St577) situé au nord du mur avec lequel il pourrait avoir fonctionné, seule une succession de couches brassées et de fosses modernes a été observée (Fig. 49). Le mur, de 0,50 m de largeur, est conservé sur 3,40 m de longueur. Une seule assise non maçonnée est conservée. Le mur est cassé à l'ouest par une canalisation moderne et interrompu à l'est sans qu'il soit possible de dire s'il se termine ou s'il se poursuivait. Curieusement, un squelette partiellement conservé (T581), orienté sud-nord a été dégagé au sud du mur, à 0,40 m à peine sous la surface actuelle.

Il n'y a aucune correspondance entre ces quelques vestiges, vraisemblablement modernes, et ceux qui ont été mis au jour dans les secteurs fouillés plus à l'est.

## 7. Bilan et interprétation

Si les structures conservées et dégagées lors de ces deux campagnes de fouilles sont essentiellement des vestiges appartenant au Moyen Age et au Moyen Age tardif, l'occupation du site remonte bien à l'époque gallo-romaine comme cela avait été mis en évidence par les recherches menées sous l'église. La céramique collectée dans les ensembles clos marquant l'abandon des structures antiques dégagées en 2015 est à priori homogène avec le mobilier céramique issu des fouilles sous l'église Saint-Sylvestre et confirme une datation au Bas-Empire<sup>84</sup>. Très partielles, les structures de cette époque n'éclairent pas d'un jour nouveau les éléments dégagés il y a 10 ans.

<sup>84</sup> L'inventaire de la céramique (2005/2006, 2015 et 2016) a été établi par Marc-André Haldimann, mais l'étude reste à faire.

Il faut en outre signaler, fait nouveau, une discrète présence de mobilier céramique protohistorique, alors qu'aucune structure de cette période n'a été mise au jour<sup>85</sup>.

Le Haut Moyen Age a pu être mis en évidence, sous l'église actuelle et dans la parcelle en pré, grâce aux céramiques de cette époque, mais aucune structure n'a pu lui être attribuée avec certitude. Le nombre et la diversité des fragments permettront, grâce à la présence de lèvres et de fonds, de dresser un catalogue des formes.

Les fouilles de l'église ont livré, dans la terre de cimetière, un abondant matériel médiéval des 10-12<sup>e</sup> siècles. En 2015 et 2016, du mobilier céramique de la même époque, bien que moins nombreux et moins diversifié, a été mis au jour dans le comblement d'au moins deux fosses (St457/465 et St760/765), attestant l'occupation du site par des structures.

Le Moyen Age tardif est la période la mieux représentée sous la parcelle au nord de l'église, grâce à la présence des bâtiments A et B. Le plan partiel d'une construction (A) de 12 m de longueur par au moins 6 m de largeur rend compte d'un bâtiment maçonné ou sur solin maçonné (phase III) qui pourrait atteindre 12 m de largeur si l'on admet l'existence de poteaux faitiers. La partie occidentale de la construction, dotée d'une annexe contre son flanc nord, est deux



Fig. 49 Extrémité nord du sondage situé entre les ruraux: le segment du mur St579 ainsi qu'un niveau de marche en galets (St584), tous deux coupés par une canalisation moderne.

<sup>85</sup> Il s'agit d'une trentaine de tessons datés (voir note 28) du premier millénaire avant notre ère, du Bronze final, Hallstatt et de La Tène.

fois plus longue que la zone orientale semi-excavée. Cette dernière bénéficie d'un système d'évacuation de l'eau certainement en relation avec l'activité exercée en ce lieu, peut-être en un second temps. Un second bâtiment (B) probablement contemporain, est érigé à l'est du bâtiment A. De 7 m de longueur et 5 m de largeur assurée, il pourrait également atteindre 10 m de large si, comme pour le bâtiment A, les trous de poteau dégagés en limite sud de fouilles marquent l'emplacement de poteaux faitiers.

Les vestiges des bâtiments A et B se situent au nord de l'église Saint-Sylvestre et datent, en l'état actuel de nos connaissances, du Moyen Age tardif<sup>86</sup>. Les élé-



Fig. 50 L'église et les bâtiments du Moyen Age tardif

ments de datation, même lacunaires, ne permettent pas de situer ces constructions à une époque qui précède l'arrivée des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Ceux-ci sont présents sur le site dès 1270, lorsqu'ils reçoivent des mains de l'évêque de Genève Aymon de Cruseilles l'église paroissiale<sup>87</sup>. Il semblerait

<sup>86</sup> L'identification de la monnaie M.171 et la datation des céramiques seront déterminantes comme terminus *post quem* de leur construction ou transformation.

<sup>87</sup> C'est aussi traditionnellement la date retenue pour la fondation de la commanderie de Compsières. Voir 2.1 Bref historique du lieu.

toutefois que ce soit vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle que les Hospitaliers installent le siège de la commanderie du Genevois à Compesières, désireux de rapprocher leur chef-lieu administratif (jusqu'alors situé à Annecy) de la cité épiscopale de Genève. La fourchette chronologique la plus probable au vu des éléments de datation issus des fouilles est à placer entre le 14<sup>e</sup> siècle et le 16<sup>e</sup> siècle. Des sources d'archives attestent que la commanderie fut l'objet de grands travaux au milieu du 15<sup>e</sup> siècle et que d'importantes modifications sont opérées dans l'église peu avant 1481, corrélant cette datation. A cette époque, l'église est imposante (environ 20 m sur 12 m), constituée d'un profond chœur rectangulaire voûté, dans l'alignement de la nef, ainsi que d'une construction adossée contre son flan nord sur tout la longueur de l'édifice (Fig. 1, phases 5 et 6, Fig. 50). Il est probable que le transfert du chef-lieu administratif ait eu de profondes incidences sur le site, non seulement sur la commanderie et l'église, mais également sur les bâtiments utilitaires et l'habitat<sup>88</sup>.

## 8. Le mobilier archéologique

### 8.1 Les carreaux de poêle (voir tableau en annexe)

56 fragments de carreaux de poêle viennent en complément de l'exemplaire trouvé en 2014 dans le sondage 12.

Précisons, en préambule, que sont considérés ici comme carreaux ou catelles de poêle, les objets comportant une face visible moulée, décorée en relief ou en creux, à laquelle est fixé perpendiculairement un corps d'ancrage tourné, ouvert vers le foyer. Ce sont des carreaux-plaques, ouverts sur le corps de chauffe mais fermé sur l'extérieur (Fig. 51). Les carreaux sont définis, lorsque cela est possible, en fonction de leur emplacement: carreaux de corps de poêle, de frise, de corniche ou de couronnement, ou encore corps d'ancrage lorsqu'il s'agit de la partie non visible située à l'intérieur du poêle<sup>89</sup>.

Parmi la totalité des fragments, 38 pièces présentent des faces dotées d'une glaçure verte sur engobe, souvent décorée en léger creux ou léger relief. Elles appartiennent à des carreaux qui peuvent être placés côte à côte pour former le corps du fourneau. Quelques rares fragments suggèrent en outre la présence d'une frise et un fragment atteste d'un angle. Les 18 éléments restants font partie de corps d'ancrage. Tous les fragments sont produits dans le même matériau: une pâte orange, fine, avec des particules de quartz ou de mica et de petites inclusions claires.

Plusieurs motifs ont pu être identifiés avec certitude grâce à des comparaisons, parmi lesquels un motif végétalisé réalisé en léger creux, appelé «bouquet dans un quadrilobe»<sup>90</sup> par Catherine Kulling qui a étudié les pièces du château de Chillon/VD (Fig. 52 et 53). Des parallèles pour ce type de carreaux existent

<sup>88</sup> Il faut rappeler que dès l'adoption de la Réforme en 1536 et jusqu'en 1567, les Bernois choisirent la maison forte de Compesières comme lieu de résidence pour leurs baillis. Les sources nous apprennent encore que les commandeurs reprirent possession de leur bien dès le départ des Bernois. Les bâtiments semblent avoir été bien entretenus mais se dégradèrent rapidement lors des guerres de la fin du 16<sup>e</sup> siècle entre la Savoie et Genève. Jacques de Cordon d'Evieu 1<sup>er</sup> (1617-1646), puis Claude-François de Lescheraine un siècle plus tard (1724-1748), entreprirent d'importantes transformations et rénovations dans l'église, ainsi que dans les bâtiments de la commanderie. Ces travaux sont relatés par les procès-verbaux des visites des prieurs (Douze visites entre 1646 et 1788).

<sup>89</sup> Les carreaux de frise, de corniche ou de couronnement sont dépourvus de corps d'ancrage.

<sup>90</sup> «Quadrilobe dont les extrémités de chaque lobe se retournent en volute. Au centre, bouquet végétal reposant sur un socle, peut-être un vase occupant le lobe inférieur. Dans chacun des trois autres, fleur stylisée qu'on retrouve dans les angles.» Kulling 2010, type N°56, p. 144. Ces carreaux sont mis en relation avec des poêles de 1536 et 1551, op. cit. pp.269-270.

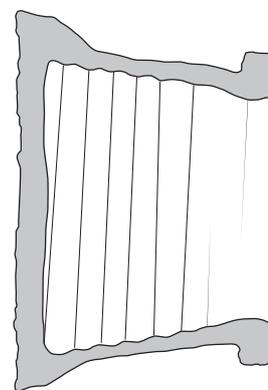


Fig. 51 Coupe type d'un carreau-plaque: face décorée vers l'extérieur et corps d'ancrage ouvert vers le foyer.

dans les cantons de Vaud, Fribourg, Berne, Neuchâtel, ainsi qu'en Alsace et à Montbéliard<sup>91</sup>; ils sont datés du milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Gérard Deuber précise, dans son étude traitant des carreaux de poêle -un peu antérieurs- de la Maison Tavel, que «le poêle est spécifiquement un produit des territoires de l'Empire et n'est qu'exceptionnellement signalé en France au Moyen Age»<sup>92</sup>.

Un second motif, en relief et ajouré, pourrait également trouver son pendant au château de Chillon (Fig. 54) bien que l'élément principal du décor (un mé-

Fig. 52 et 53 Motif du bouquet dans un quadrilobe, deuxième moitié du 16<sup>e</sup> siècle, château de Chillon.



daillon) soit presque totalement manquant sur l'exemplaire de Compesières<sup>93</sup> (Fig. 55). Ce type de carreau rectangulaire (appelée carreau-pendentif) se place sous le couronnement du poêle. Il est particulièrement intéressant de constater les deux motifs précédemment décrits figurent parmi quatre types de motifs que C. Kulling propose d'associer pour un poêle du château de Chillon (1550-1551?).

L'identification d'un troisième motif, constitué de deux éléments végétaux identiques et dos à dos courant le long d'une baguette, se révèle moins aisé (Fig. 56).

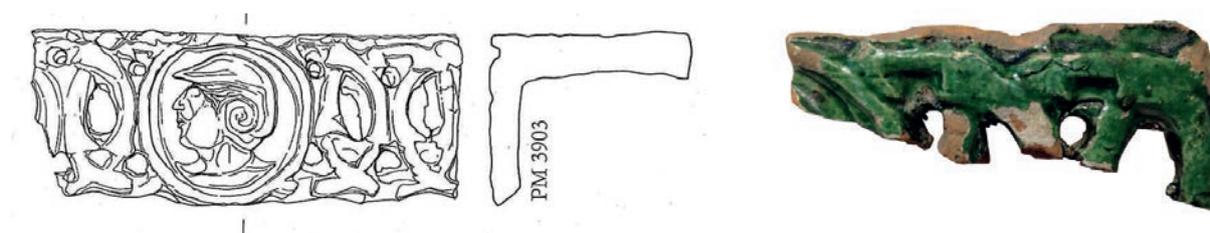


Fig. 54 Le carreau-pendentif du château de Chillon, et le fragment de Compesières (Fig. 55).

La baguette faisait peut-être partie du cadre du carreau, mais il est aussi possible, comme cela s'observe sur des exemples retrouvés dans le canton de Vaud (Chillon, Lutry, Moudon, Vevey, Lausanne), qu'elle encadre une bande décorative centrale positionnée dans la diagonale d'un carreau carré (Fig. 57), participant ainsi à un grand décor<sup>94</sup> (Fig. 58). Son léger relief est souligné par un sillon creux rempli de glaçure. Ce décor est daté de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle<sup>95</sup>.

91 Kulling 2010, p. 275.

92 Deuber 2006, p.75.

93 «Motif en relief et en découpe; au centre, dans un médaillon circulaire, tête casquée vue de profil. A gauche et à droite, végétaux stylisés, en partie imbriqués, séparés par des ajours».Kulling 2010, type N°41, p. 123.

94 Kulling 2010, p.231.

95 Kulling 2010, p.149.



Fig. 56 Le fragment retrouvé à Compesières est à rapprocher du type retrouvé au château de Chillon (Fig. 57), composé de motifs végétaux séparés par deux bandes en diagonale. Première moitié du 17e siècle (Type C).

Fig. 58 Le poêle de la Maison jaune à Cully/VD. Motifs de type C.

Des bords ainsi que des fragments de panses rainurées, dont certains sont noircis par le feu, figurent parmi les fragments de corps d'ancrage (Fig. 59).

Si les fragments de carreaux de poêle mis au jour à Compesières proviennent tous de remblais de destruction, ils constituent cependant un ensemble cohé-



Fig. 59 Fragments de corps d'ancrage de carreaux-plaques. (Voir Fig.51)

rent, que ce soit du point de vue de la pâte, des décors ou de la datation. Les parallèles trouvés en Suisse occidentale les situent entre le milieu du 16<sup>e</sup> siècle et la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle<sup>96</sup>. Il n'est par contre pas certain que les poêles dont ils sont issus provenaient des bâtiments A et B, mais il est vraisemblable que la commanderie possédait ce type de chauffage<sup>97</sup>.

96 La durée d'utilisation des poêles est très difficile à évaluer. Il est par ailleurs courant de récupérer des pièces sur d'anciens fourneaux, ou de transformer et réparer les poêles avec de nouveaux carreaux. Kulling 2010, pp. 37-40.

97 Les remblais de destructions contenant ces fragments de carreaux de poêle n'appartiennent pas forcément à la destruction des bâtiments A et B, il pourrait également s'agir de remblais rapportés.

## 8.2 La céramique<sup>98</sup>

La céramique collectée en 2015 et 2016 est quantitativement peu abondante, du fait de la faible épaisseur de couche archéologique conservée et de la nature des contextes. Pour la période antique, à l'exception de rares tessons du 1<sup>er</sup> siècle, un horizon du Bas-Empire se dessine, avec des formes qui n'apparaissent pas avant 350 de notre ère mais perdurent jusqu'au 5<sup>e</sup> siècle<sup>99</sup>.

Parmi la céramique culinaire grise, distinguer l'époque romaine du Haut Moyen Age voire du Moyen Age se révèle ardu. Quelques panses ornées d'un décor à la molette pourraient être antérieures au 6<sup>e</sup> siècle alors que des décors ondulés suggèrent l'époque carolingienne (Us481). Les fonds bombés constituent un marqueur sûr pour la période qui s'étend du 9/10<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> siècle<sup>100</sup>. On compte également quelques fragments de lèvres éversées et de lèvres en bandeaux fréquentes entre le 10<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> siècle.

La céramique de table à glaçure externe plombifère caractéristique des 13-14<sup>e</sup> siècles n'est représentée que par quelques fragments dont des éléments de becs de cruche, de panses et de fonds.

La grande majorité de la céramique mise au jour dans ce secteur est constituée de céramique moderne. La vaisselle savoyarde est peu présente, alors que la céramique à pâte blanche fine recouverte d'une glaçure verte brillante baptisée «service vert» provenant des ateliers bressans regroupés sous la dénomination *Meillonas* compte un vaste répertoire de récipients culinaires ainsi que de la vaisselle de table<sup>101</sup>. Plusieurs fragments fabriqués dans une pâte fine plus rosée, à glaçure interne couvrante, un peu granuleuse et parfois craquelée, pourraient provenir d'un site de production contemporain voisin – Larnage – dont la production quasi industrielle faisait concurrence à Meillonas, mais était moins répandue dans nos régions<sup>102</sup>.

## 8.3 La terre cuite architecturale

Une douzaine de carreaux de sol en terre cuite, quelques fragments de briques et de tuiles courbes ont été mis au jour, en emploi, dans des contextes du bâtiment A, en relation avec l'aménagement de l'empierrement (vide sanitaire?) scellant le drain intérieur et dans le calage du trou de poteau St651 du bâtiment B<sup>103</sup>. Les carreaux sont carrés (entre 0,14 et 0,17 m), d'une épaisseur d'environ 0,025 m, avec des bords biseautés et un revers sablé. Ils sont dépourvus de motifs et de glaçure. Ce type de sol en carreaux de terre cuite apparaît au plus tôt vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle – début du 13<sup>e</sup> siècle, et reste un revêtement onéreux qui se répandra d'abord au travers du réseau des abbayes cisterciennes<sup>104</sup>.

98 Le mobilier céramique est en cours d'étude; les résultats seront présentés séparément le moment venu. Les réflexions présentes dans ce rapport sont l'écho d'un survol rapide du matériel.

99 Lamboglia 1/3 et 1 amphore «spatheion» (Keay XXVI, Afrique du Nord, 4-6<sup>e</sup> s.), 1 DSP.

100 Ils sont au nombre de 7. Au-delà du 13<sup>e</sup> siècle, apparaissent les marmites tripodes.

101 Plusieurs tessons montrent une pâte plus rosée qui se distingue de la production bressane et qui pourrait provenir d'un autre lieu de fabrication, éventuellement de Besançon, mais cela reste à confirmer.

102 «Un des produits emblématiques du XVIII<sup>e</sup> siècle à Lyon est la céramique de Larnage, ou service jaune, en pâte blanche fine recouverte d'un revêtement de couleur jaune paille à base de plomb. Ces céramiques remontent la vallée du Rhône depuis Larnage dans la Drôme. Le catalogue proposé alors à la vente par ces potiers drômois présente divers pots à cuire tripodes de tailles variées, des lèche-frites et des poêles auxquels on peut également joindre de grands plats ou jattes parfois également utilisés sur le feu.» A. Hory, *Céramiques : dans les cuisines des maisons de Saint-Georges*. A noter que la pâte des fragments de Compsières est plus rosée que blanche et que cette identification «Larnage» reste à vérifier.

103 US 437, 505, 521, 528, 531.

104 Plan 2010

#### 8.4 Les monnaies (voir tableau en annexe)

23 monnaies ont été mises au jour en 2015 (M.135 à M.157) et 14 en 2016 (M.158 à M.171). Elles sont en alliage cuivreux ou en billon (alliage de cuivre et d'argent). A l'exception d'une monnaie romaine du 4<sup>e</sup> siècle (M.143), il s'agit de pièces médiévales découpées irrégulièrement dans de fines tôles de métal et estampées. Les monnaies s'échelonnent entre le 14<sup>e</sup> siècle et le 18<sup>e</sup> siècle, avec une plus forte concentration autour du 15<sup>e</sup> siècle<sup>105</sup>. Elles reflètent l'occupation médiévale tardive du terrain, mais ne disent rien de l'occupation du Moyen Age et du Haut Moyen Age. Dans les contextes les plus confinés marquant l'utilisation du bâtiment A (notamment dans sa partie orientale maçonnée et drainée) ou du bâtiment B (au fond du double trou de poteau) l'arc chronologique se réduit entre le 14<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> siècle<sup>106</sup>.

#### 8.5 Les objets (voir tableau en annexe)

Parmi les 118 objets collectés en 2015 et 2016, l'immense majorité est constituée par des épingles fines en bronze (plus de 560 épingles au total, Fig. 60), des ferrets d'aiguilletes (extrémité rigide de lacet, Fig. 61) en fine tôle de bronze enroulée (plus de 50) ainsi que quelques rares éléments appartenant à des accessoires du vêtement (épingle à double crochet, boucle de ceinture (Fig. 62), fermetures de vêtement), deux fragments de lames de couteau, un anneau, quelques perles, une clef et un clou de ferrage à tête en clé de violon (forme ancienne, antérieure au 14<sup>e</sup> siècle).

Aucun de ces objets de la vie quotidienne n'est véritablement datant, à l'exception de l'agrafe à double crochet (5-7<sup>e</sup> siècles), mais qui était hors contexte. Les épingles et les ferrets d'aiguilletes n'apparaissent pas avant le 14<sup>e</sup> siècle et sont utilisés jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, ce qui correspond également au faciès de la céramique datant très majoritairement des 16-18<sup>e</sup> siècles. La répartition spatiale de ces objets n'est pas pertinente car ils proviennent de contextes fortement perturbés<sup>107</sup>.



#### 8.6 Le verre

Quelques fragments épars de verre ont été collectés, essentiellement hors contextes stratifiés. On y trouve quelques éléments de verre à vitre (mais pas de bords coupés à la pince à gruger) ainsi que quelques fragments de verres à pied et de récipients à parois fines<sup>108</sup>.

Fig. 60 Épingles fines à tête globulaire

Fig. 61 Ferrets d'aiguilletes

Fig. 62 Fragment de boucle de ceinture gothique

<sup>105</sup> Voir Annexe 9.3

<sup>106</sup> Il s'agit des US532 et 571 (M.155, M.156 et M.157) pour le bâtiment A et St651, US 650/759 (M.171) pour le bâtiment B.

<sup>107</sup> Voir le détail sous 9.4

<sup>108</sup> Les éléments de verre à pied pourraient dater de la fin du 16<sup>e</sup> et du 17<sup>e</sup> siècle. Un fragment de récipient en verre fin, avec décor (moulé?) de losanges serait éventuellement plus ancien (14-15<sup>e</sup> siècle?)

## 9. Annexes:

### 9.1 Les données de terrain entre 2005 et 2015

En 2005-2006, lors des fouilles sous l'église Saint-Sylvestre la prise de données sur le terrain comportait à la fois des fiches d'Unités stratigraphiques (US), de Structures (St) ainsi que de Tombes (T). Pour éviter les risques inhérents à cette triple numérotation parallèle, le système d'enregistrement des données sur le terrain a fait, depuis lors, l'objet d'une refonte. Il a été alors décidé de considérer chaque fait archéologique comme une unité stratigraphique (US) faisant l'objet d'une numérotation unique enregistrée en continu, à la suite de celle de la campagne précédente<sup>109</sup>.

#### **Ba02-01, Eglise St-Sylvestre (4 avril 2005 - 2 juin 2006)**

Unités stratigraphiques: US 1 à US 154  
Structures: St 1 à St 214  
Tombes: T.1 à T.362  
Sondages S.1 à S.10  
Objets 1 à 314  
Monnaies 1 à 134  
Céramiques (Lots 1 à 190)<sup>110</sup>.  
Blocs 1 à 7  
Photos 1 à 1014

#### **Ba02-02, Parcelle 13854 (15 juillet -31 juillet 2014)**

Unités stratigraphiques: US 300 à US 370<sup>111</sup>  
Sondages S.11 à S.16  
Objets 315 à 323  
Pas de monnaies  
Céramiques (non numérotées)  
Photos 1015 à 1208

#### **Ba02-02, Parcelle 13854 (7 avril – 28 octobre 2015)**

Unités stratigraphiques: US 371 à US 598  
Objets 324 à 394  
Monnaies 135 à 157  
Céramiques (non numérotées)  
Blocs 8 à 10  
Photos 1209 à 2124

#### **Ba02-02, Parcelle 13854 (18 avril – 30 septembre 2015)**

Unités stratigraphiques: US 599 à US 775  
Objets 395 à 441  
Monnaies 158 à 171  
Céramique (non numérotées)  
Pas de Blocs  
Photos 2125 à 2700 (+ objets restaurés, à venir)

<sup>109</sup> Les lots de céramiques ne portent plus de numérotation individuelle, ils sont référencés par leur numéro d'US.

<sup>110</sup> Cer 188 à 190 ont été ajoutés lors des dessins pour des pièces jointives provenant de plusieurs contextes distincts.

<sup>111</sup> Afin d'éviter tout risque de confusion avec les US précédentes, mais aussi les St, les US reprennent délibérément à 300.

## 9.2 Provenances des fragments de carreaux de poêle

Us	Motif	Description	Datation	Parallèles
		Tous les fragments semblent être faits dans la même pâte: orange, fin avec mica ou quartz et des inclusions claires		
300	A médaillon	2 frag. légèrement convexe, motif en relief et en découpe, glaçure verte sur engobe.	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	Chillon, PM 3903, catelle-pendentif se plaçant sous le couronnement d'un poêle. Iconographie: tête casquée dans un médaillon; à gauche et à droite, végétaux stylisés, en partie imbriqués, séparés par des ajours. Kulling 2010, p.123, 270
300	B bouquet dans quadrilobe	7 frag. de carreau-plaque, motif végétalisé légèrement en creux, glaçure verte sur engobe.	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	Chillon, Pm 505 à 563, PM 3746 à 3750, catelle de corps plate. Iconographie: bouquet dans un quadrilobe; Cugy (Fribourg), CU-CHA 07/063; Berne, Bahnhofplatz. Bourgarel 2013, pp.26; Kulling 2010, p.144-145, 270; Roth Heege 2012, p. 124.
300	C motif en diagonale	1 frag. motif en léger relief, glaçure verte sur engobe.	1 <sup>ere</sup> moitié du 17 <sup>e</sup> siècle?	cf. 403
300	corps d'ancrage	1 frag. de corps d'ancrage (panse rainurée).		
312	corps d'ancrage	1 frag. de corps d'ancrage.		
371	C	1 frag. de carreau-plaque, motif en léger relief, glaçure verte sur engobe.	1 <sup>ere</sup> moitié du 17 <sup>e</sup> siècle?	cf. 403
372	B	2 frag. de carreau-plaque, motif végétalisé légèrement en creux, glaçure verte sur engobe.	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300B
372	A?	1 frag. de carreau-plaque, motif ajouré, glaçure verte sur engobe.	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300A catelle-pendentif?
372		1 frag. de carreau-plaque, motif de baguette (?), glaçure verte sur engobe.		
372	corps d'ancrage	1 frag. de corps d'ancrage.		
386	B	4 frag. de carreau-plaque, motif végétalisé en léger creux (bouquet dans un quadrilobe), glaçure verte sur engobe.	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300B
386	A	1 frag. de carreau-plaque, motif en léger creux et en découpe, glaçure verte sur engobe.	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300A
386	corps d'ancrage	4 frag. de corps d'ancrage.		
386	angle	1 frag. de carreau d'angle, glaçure verte sur engobe sur les 2 faces externes formant un angle.		
390	B	1 frag. de carreau-plaque, motif légèrement en creux, glaçure verte sur engobe.	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300B
397		1 frag. de carreau-plaque, glaçure verte sur engobe. Bord de carreau.		
403	C	1 frag. avec motif végétalisé dos à dos, en léger relief, glaçure verte sur engobe. Frise? ou carreau-plaque à motif en 3 parties, dont la centrale est placée en diagonale?	1 <sup>ere</sup> moitié du 17 <sup>e</sup> siècle?	Motif en diagonale: Chillon, PM 941 à 944, PM 3765, catelle de corps plate, motif en relief en 3 parties, partie centrale placée en diagonale, délimitée par 2 bandes; château de Vevey, type N°59. Kulling 2010, p. 149, 277, fig.74.

<b>407</b>	corps d'ancrage	1 frag. de corps d'ancrage, tache de glaçure verte.		
<b>450</b>	corps d'ancrage	7 frag. de corps d'ancrage (2 bords non circulaires avec traces internes de feu + 1 bord non circulaire + 3 panses rainurées avec traces internes de feu + 1 panse rainurée avec trace externe de feu à l'extérieur et trace de glaçure verte à l'intérieur)		
<b>450</b>		1 minuscule frag. de décor en léger relief, glaçure verte sur engobe.		
<b>467</b>	corps d'ancrage	2 frag. de corps d'ancrage (2 bords non circulaires).		
<b>467</b>	surface concave	1 frag. avec glaçure verte sur engobe. Surface glaçurée légèrement concave.		
<b>485</b>	B	1 frag. motif en léger creux, glaçure verte sur engobe.	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300B
<b>487</b>	B	1 frag. de carreau-plaque, motif légèrement en creux, glaçure verte sur engobe.	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300B
<b>487</b>	F	2 frag. motif légèrement en creux, glaçure verte sur engobe.		
<b>487</b>	surface concave	1 frag. avec glaçure verte sur engobe. Surface glaçurée légèrement concave.		
<b>487</b>	corps d'ancrage	1 frag. de corps d'ancrage ? Incurvé, partie interne avec glaçure verte (olive) sur engobe. Bord avec glaçure verte (tache?).		
<b>525</b>	B	2 frag. de carreau-plaque, motif végétalisé légèrement en creux, glaçure verte sur engobe.	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300B
<b>599</b>	?	1 frag de carreau-plaque, glaçure verte sur engobe		
<b>611</b>	B	1 frag. de carreau-plaque, glaçure verte sur engobe	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300B
<b>612</b>	B	5 frag .de carreau- plaque, glaçure verte sur engobe	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300B
<b>612</b>	corps d'ancrage	1 frag. de corps d'ancrage		
<b>614</b>	? Nouveau type?	1 frag. de carreau-plaque, avec motif de baguette + p-e 1 autre à angle droit?		à chercher
<b>697</b>	C (?)	1 frag de carreau-plaque avec motif végétalisé en léger relief, glaçure verte sur engobe		
<b>754</b>	B	1 frag. de carreau-plaque, glaçure verte sur engobe, motif en léger creux	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	
<b>754</b>	corps d'ancrage	2 frag. de corps d'ancrage		
<b>756</b>	B	1 frag de carreau-plaque avec motif en léger relief	Milieu du 16 <sup>e</sup> siècle	cf. 300B

### 9.3 Provenances et déterminations provisoires des monnaies (par Matteo Campagnolo)

Monnaie	US	N°inv CdN (MAH)	Dénomination	Auteur	Datation	Matériau	Atelier
<b>M 135</b>	300	CdN 2015-16-dt	jeton de compte	Nuremberg, Albrecht Hoger (maître 1735-1789)	vers 1750	Lt	Nuremberg
<b>M 136</b>	300	CdN 2015-17-dt	deux-quarts	Genève, République	1720-1730	Billon	Genève
<b>M 137</b>	300	CdN 2015-18-dt	deux-quarts	Genève, République	1702	Billon	Genève
<b>M 138</b>	371	CdN 2015-19-dt	deux-quarts	Genève, République	1702	Billon	Genève
<b>M 139</b>	372	CdN 2015-20-dt	pt-blanc	Savoie, Duché, Amédée VIII (1416-1440) ?		Billon	ind.
<b>M 140</b>	394	CdN 2015-21-dt	kreuzer	Wurtemberg, Comté, Friedrich I. (* 19. August 1557 in Mömpelgard; † 29. Januar 1608 in Stuttgart)	1586	Argent	
<b>M 141</b>	397	CdN 2015-22-dt	obole	Brabant & Limbourg (?)	vers 1460	cuivre	ind.
<b>M 142</b>	399	CdN 2015-23-dt	obole	France, Royaume	vers 1450	cuivre	ind.
<b>M 143</b>	407	CdN 2015-24-dt	minime	Rome, Empire	après 388	bronze	ind.
<b>M 144</b>	415	CdN 2015-25-dt	deux-quarts	Genève, République	1702	Billon	Genève
<b>M 145</b>	372	CdN 2015-26-dt	obole	France, Royaume (?)	vers 1450	cuivre	ind.
<b>M 146</b>	375	CdN 2015-27-dt	obole	France, Royaume (?)	vers 1450	cuivre	ind.
<b>M 147</b>	375	CdN 2015-28-dt	quart	Genève, République	1606	Billon	Genève
<b>M 148</b>	449	CdN 2015-29-dt	deux-quarts	Genève, République	1652	Billon	Genève
<b>M 149</b>	449	CdN 2015-30-dt	denier	Genevois, comtes	1356-1391	Billon	Annecy
<b>M 150</b>	450	CdN 2016-9-dt	denier	Lausanne, évêché	1491-1536	Billon	Lausanne
<b>M 151</b>	300	CdN 2016-7-dt	5 cent.	Grèce,royaume, Georges Ier	1876-1882	cuivre	Athènes
<b>M 152</b>	450	CdN 2016-11-dt	denier	Lausanne, évêché, Sébastien de Montfalcon (1517-1536)		Billon	Lausanne
<b>M 153</b>	538	CdN 2016-14-dt	quart de sol	Savoie, Duché, Charles-Emmanuel (1580-1630?)		Billon	ind.
<b>M 154</b>	450	CdN 2016-10-dt	mite ?	Brabant & Limbourg (?)	vers 1460	Billon	ind.
<b>M155</b>	532	CdN 2016-8-dt	denier	Genevois, comtes, Pierre (1370-1392)	1371-1391	Billon	Annecy
<b>M 156</b>	571	CdN 2016-13-dt	denier	Genevois, comtes, Amédée III (1320-1367)	1356-1362	Billon	Annecy
<b>M 157</b>	571	CdN 2016-12-dt	quart de sol	Savoie, déché, Emmanuel Philibert (1557-1580)		Billon	ind.
<b>M 158</b>	599	CdN 2016-21	quart de sol	Genève République		Billon	
<b>M 159</b>	599	CdN 2016-22	denier	Lausanne, évêché, Montfalcon	1491-1536	Billon	

<b>M 160</b>	599	CdN 2016-23		Savoie, Comté, Amédée VIII	1392	Billon	
<b>M 161</b>	599	CdN 2016-24	quart de sol	Savoie, Duché, Charles-Emmanuel	1581-1587	Billon	
<b>M 162</b>	599	CdN 2016-25	quart de sol	Savoie, Duché, Philibert	1561-1577	Billon	
<b>M 163</b>	606	CdN 2016-26	bissolo?	Milan, Duché, Giovanni Maria Visconti	1402-1412?	Billon	
<b>M 164</b>	599	CdN 2016-27	obole/denier?		13-14 <sup>e</sup> siècle?	Billon	
<b>M 165</b>	616	CdN 2016-28	denier?		14 <sup>e</sup> siècle?	Billon	
<b>M 166</b>	617	CdN 2016-29	deux quarts	Genève, République	1687-1688	Billon	
<b>M 167</b>	612	CdN 2016-30	maille tournois?	Brabant et Limbourg?	15 <sup>e</sup> siècle?		
<b>M 168</b>	616	CdN 2016-31	obole?		15 <sup>e</sup> siècle?		
<b>M 169</b>	616	CdN 2016-32	obole	Genève, Evêché,	Début 13 <sup>e</sup> -14 <sup>e</sup> siècle		
<b>M 170</b>	754	CdN 2016-33	denier	Lausanne	Fin 15 <sup>e</sup> -début 16 <sup>e</sup> siècle		
<b>M 171</b>	759	CdN 2016-34	Jeton de compte	Nüremberg	15-16 <sup>e</sup> siècle		

## 9.4 Provenances du petit mobilier

N°objet	US	Détermination	Matériau	Datation
324	371	épingles fines (15)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>325</b>	371	clou tavillon	fer	indéterminé
<b>326</b>	371	frag applique?	bronze	indéterminé
<b>327</b>	371	bouton	bronze	indéterminé
<b>328</b>	371	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>329</b>	372	épingles fines (19)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>330</b>	372	ferrets d'aiguillettes (2)	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>331</b>	372	tige	bronze	indéterminé
<b>332</b>	372	ruban plat torsadé?	bronze	indéterminé
<b>333</b>	300	épingles fines (11)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>334</b>	386	anneau	bronze	indéterminé
<b>335</b>	386	disque	bronze	indéterminé
<b>336</b>	386	clou décoratif?	bronze	indéterminé
<b>337</b>	386	épingles fines (env.30)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>338</b>	392	épingles fines (5)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>339</b>	390	épingles fines (2)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>340</b>	397	clou tavillon	fer	indéterminé
<b>341</b>	397	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>342</b>	394	épingles fines (3)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>343</b>	399	clou tête plate ?	fer	indéterminé
<b>344</b>	399	fil de bronze	bronze	indéterminé
<b>345</b>	401	épingle fine	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>346</b>	399	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>347</b>	405	épingle fine	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>348</b>	413	épingles fines (4)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>349</b>	411	épingles fines (3)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.

<b>350</b>	409	épingles fines (2)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>351</b>	421	épingle fine	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>352</b>	433	épingles fines (2)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>353</b>	433	indt (éclat de pierre)	pierre	indéterminé
<b>354</b>	434	épingles fines (2)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>355</b>	375	clé	fer	indéterminé
<b>356</b>	434	clou de ferrage	fer	avant 14 <sup>e</sup> s.
<b>357</b>	375	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>358</b>	375	épingles fines (2)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>359</b>	442	épingles fines (3)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>360</b>	449	ferrets d'aiguillettes (2)	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>361</b>	449	épingles fines (15)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>362</b>	467	décor en fil torsadé	bronze	indéterminé
<b>363</b>	467	épingles fines (13)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>364</b>	467	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>365</b>	487	ferrets d'aiguillettes (2)	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>366</b>	487	petit ardillon	bronze	indéterminé
<b>367</b>	487	épingles fines (7)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>368</b>	483	épingle fine	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>369</b>	369	épingles fines (2)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>370</b>	505	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>371</b>	498	épingles fines (3)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>372</b>	422	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>373</b>	300	épingles fines (3)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>374</b>	450	épingles fines (14)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>375</b>	450	petit clou à tête plate	bronze	indéterminé
<b>376</b>	450	ferrets d'aiguillettes (9)	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.

<b>377</b>	450	tôle repliée (?)	bronze	indéterminé
<b>378</b>	523	épingles fines (56)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>379</b>	523	ferrets d'aiguillettes (2)	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>380</b>	300	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>381</b>	525	mordant de ceinture?	bronze	indéterminé
<b>382</b>	525	épingles fines (4)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>383</b>	528	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>384</b>	485	épingles fines (9)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>385</b>	485	décor de ceinture	bronze	indéterminé
<b>386</b>	481	épingles fines (3)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>387</b>	450	fil de bronze enroulé	bronze	indéterminé
<b>388</b>	538	épingles fines (4)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>389</b>	537	épingles fines (4)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>390</b>	312	frag lame de couteau	fer	indéterminé
<b>391</b>	521	épingle fine	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>392</b>	521	dé à coudre	bronze	indéterminé
<b>393</b>	572	lame de couteau?	fer	indéterminé
<b>394</b>	593	él fermeture vêtement?	bronze	indéterminé
<b>395</b>	599	agrafe à double crochet	bronze	5-7 <sup>e</sup> s.
<b>396</b>	599	épingles (100)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>397</b>	611	épingles (12)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>398</b>	611	ferrets d'aiguillettes (3)	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>399</b>	612	silex, pierre à briquet?	silex	indéterminé
<b>400</b>	612	épingles (11)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>401</b>	612	ferrets d'aiguillettes (2)	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>402</b>	614	épingles (10)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>403</b>	614	cure-oreilles	bronze	indéterminé

<b>404</b>	599	ferrets d'aiguillettes (5)	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>405</b>	599	applique décorative	bronze	indéterminé
<b>406</b>	599	frag bronze indéterminé	bronze	indéterminé
<b>407</b>	599	perle en verre	verre	indéterminé
<b>408</b>	599	Agrafe et barbacane	bronze	
<b>409</b>	616	ferrets d'aiguillettes (14)	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>410</b>	616	épingles (80-90)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>411</b>	619	épingles (3)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>412</b>	617	perle en verre	verre	indéterminé
<b>413</b>	617	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>414</b>	617	épingles (20)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>415</b>	617	bouton ou rivet	bronze	indéterminé
<b>416</b>	626	épingle	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>417</b>	627	épingles (3)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>418</b>	691	épingle	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>419</b>	690	clou décoratif	bronze	indéterminé
<b>420</b>	726	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>421</b>	616	chape	bronze	indéterminé
<b>422</b>	616	indéterminé (disque br)	bronze	indéterminé
<b>423</b>	616	boucle de ceinture ou chaussure	bronze	indéterminé
<b>424</b>	638	épingle	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>425</b>	698	épingles (2)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>426</b>	616	œillet de vêtement	bronze	
<b>427</b>	616	indéterminé (décor de vêtement?)	bronze	indéterminé
<b>428</b>	737	clé	fer	
<b>429</b>	740	épingle	bronze	
<b>430</b>	618	épingles (47)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.

<b>431</b>	618	bouton	bronze	
<b>432</b>	618	crochet	bronze	indéterminé
<b>433</b>	618	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>434</b>	747	épingles (2) + ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>435</b>	618	indéterminé (frag boucle?)	bronze	indéterminé
<b>436</b>	750	applique décorative	bronze	indéterminé
<b>437</b>	750	épingles (3)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>438</b>	754	épingles (8)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.
<b>439</b>	754	ferret d'aiguillette	bronze	dès milieu 14 <sup>e</sup> s.
<b>440</b>	757	éclat de silex?	silex	indéterminé
<b>441</b>	757	épingles (15)	bronze	14-18 <sup>e</sup> s.

## 10. Bibliographie

**Blondel 1954.** L. Blondel, Chronique archéologique pour 1953, *Genava*, ns. II, fasc.3-4, 1954, pp. 217-222.

**Bourgarel 2013.**G. Bourgarel, Cugy, un château à l'écart des routes, *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 15, 2013, pp.26

**Bujard 1990.** J. Bujard, L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex, *Genava*, n.s.XXXVIII, 1990, pp.29-66.

**Collectif 1990.** *A la fortune du pot. La cuisine et la table à Lyon et à Vienne. X<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Lyon 1990.

**Deuber 2006.** G. Deuber, La Maison Tavel au Moyen Age. Une résidence aristocratique à Genève, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, *Genava*, n.s. LVI, 2006

**De Vaivre 2006.** J.-B. de Vaivre, La chapelle de Moussy (membre de la commanderie du Genevois), *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 50, n°4, 2006, pp. 2141-2172.

**Faure-Boucharlat et al. 1996.** Pots et potiers en Rhône-Alpes, *Documents d'Archéologie en Rhône- Alpes (DARA) N° 12*, Lyon, 1996.

**Ganter 1971.** E. Ganter, *Compesières au temps des commandeurs. Histoire de la commanderie du Genevois, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dit de Rhodes, dit de Malte*, Genève, 1971

**Horry 2012.** A. Horry, *Poteries de Lyon 1500-1850. Morceaux choisis du quotidien à Saint-Georges*, Lyon, 2012.

**Kulling 2010.** C. Kulling, Catelles et poêles du pays de Vaud du 14<sup>e</sup> au début du 18<sup>e</sup> siècle, *Cahiers d'Archéologie Romande 116*, Lausanne, 2010.

**Piguet 2006.** M. Piguet, Compesières, *Helvetia Sacra*, IV, 7, Berne 2006, pp. 164 – 191 et pp. 537-545.

**Plan 2006.** I. Plan, *Annuaire d'Archéologie Suisse (AAS)*, vol. 89, 2006, p.273.

**Plan 2007.** I. Plan, *Annuaire d'Archéologie Suisse (AAS)*, vol. 90, 2007, p.186.

**Plan 2010.** I. Plan, Des carreaux gravés dans le couvent des Frères Mineurs de Genève, *Bericht des Stiftung Ziegelei-Museum*, 2010, pp.5-25.

**Plan 2015a.** I. Plan, Corsier une continuité d'occupation, *Archéologie genevoise 2012-2013, Patrimoine et architecture, série archéologie (n°2)*, Genève 2015, pp.57-79.

**Plan 2015b.** I. Plan, *Annuaire d'Archéologie Suisse (AAS)*, vol. 98, 2015, p.234.

**Plan 2016.** I. Plan, *Annuaire d'Archéologie Suisse (AAS)*, vol. 99, 2016, p.222.

**Plan 2017a.** I. Plan, *Archéologie genevoise 2014-2015, Patrimoine et architecture, série archéologie (n°3)*, Genève 2017, pp.78 79.

**Plan 2017b.** I. Plan, *Annuaire d'Archéologie Suisse (AAS)*, vol. 100, 2017, à paraître.

**Plan/Berti 2014.** I. Plan et M. Berti, Rapport SCA, *Compesières, diagnostic archéologique sur la parcelle agricole voisine de l'église St-Sylvestre*, novembre 2014,30 pages (non publié).

**Roth Heege 2012.** E. Roth Heege, *Ofenkeramik und Kachelofen. Typologie, Terminologie und Rekonstruktion, Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters*, Bd 39, Basel, 2012.

**Terrier 2006.** J. Terrier, Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2004 et 2005, *Genava*, n.s, LIV, 2006, pp. 349-362.

**Terrier/Plan 2011.** J. Terrier et I. Plan, *L'église Saint-Sylvestre de Compesières*, Slatkine, 2011.

**Zanetta 1996.** M. Zanetta, *L'ordre de Malte et Compesières (1270-1792)*, 1996.

## 11. Crédits des illustrations

Marion Berti, Service cantonal d'archéologie: Fig. 1 à 38, 40 à 51, 55 à 56, 59 à 62.

Ganter, 1971, p.126: Fig. 39

Roth Heege, 2012, Fig.216: Fig. 52

Kulling, 2010, p.145: Fig. 53

Kulling, 2010, p.123: Fig. 54

Kulling, 2010, p.277: Fig. 57

Kulling, 2010, p.231: Fig. 58

